

ALGER FRAPPE FORT



Rupture avec Abou Dhabi et fermeture de l'espace aérien

Page 09

LES ÉMIRATS DANS LA BASSESSE

Titres de séjour et jets privés pour retourner des Algériens contre leur pays

Page 09



PORT D'ORAN

Le travail en continu améliore les performances



Meriem B

Plus d'une année après la mise en œuvre du système de travail continu 24h/24 et 7j/7, le port d'Oran fait le point sur les résultats enregistrés et les leviers susceptibles d'améliorer davantage sa performance. Réunis, ce jeudi, autour de l'Entreprise portuaire d'Oran (EPO), les différents acteurs de la chaîne logistique portuaire ont pris part à une rencontre consultative consacrée à l'évaluation du dispositif, à l'identification des contraintes persistantes et à la recherche de solutions concrètes pour fluidifier davantage le traitement des navires et des marchandises.

La rencontre intervient dans le prolongement des orientations des pouvoirs publics visant à renforcer l'efficacité du système portuaire national et à faire des infrastructures portuaires un véritable levier de développement économique. Elle a surtout permis d'ouvrir un espace de dialogue direct entre les responsables portuaires et les opérateurs qui interviennent quotidiennement dans la chaîne logistique.

Un dispositif qui affiche des résultats tangibles

L'un des principaux enseignements avancés lors de cette rencontre concerne l'évolution des délais de séjour et de traitement des navires. Le président directeur général de l'Entreprise portuaire d'Oran, Mourad Mohamed Karim, a fait état d'une amélioration notable de plusieurs indicateurs depuis l'entrée en vigueur du travail continu.

À titre illustratif, le délai global qui atteignait environ 29 jours durant la même période de 2025 aurait été ramené aujourd'hui à près de 12 jours. Une réduction de l'ordre de 50 %, présentée comme un indicateur significatif des progrès accomplis depuis la généralisation du fonctionnement 24h/24 et 7j/7. Cette évolution concerne no-

tamment le temps d'attente des navires en rade, leur durée d'accostage ainsi que le séjour des conteneurs à l'intérieur de l'enceinte portuaire. Pour la direction de l'EPO, ces résultats témoignent d'une amélioration réelle de la productivité, tout en laissant entrevoir des marges de progression encore importantes.

« Nous pouvons faire davantage



», a souligné en substance le PDG de l'EPO, pour qui la rencontre devait précisément permettre de recueillir les propositions des opérateurs économiques et des partenaires portuaires afin d'optimiser davantage le dispositif.

Réorganiser pour gagner en efficacité

La mise en place du travail continu n'a pas consisté en un simple changement d'horaires. Elle a nécessité une réorganisation profonde des méthodes de travail, avec la constitution de nouvelles équipes, la formalisation de procédures administratives et opérationnelles ainsi que l'adaptation des structures organisationnelles aux exigences d'une activité fonctionnant sans interruption.

Cette transformation s'est également accompagnée d'efforts sur le plan des infrastructures.

Plusieurs quais et terre-pleins

ont fait l'objet d'opérations de réhabilitation et d'équipement au cours de l'année écoulée, tandis que d'autres projets sont actuellement en cours de réalisation dans différents ports nationaux.

Pour les responsables du secteur, l'amélioration de la performance portuaire repose ainsi sur une combinaison entre disponibilité des moyens humains, renforcement des capacités matérielles, modernisation des infrastructures et optimisation des procédures.

Le dialogue avec les opérateurs au cœur de la démarche

La particularité de cette rencontre réside également dans la volonté affichée d'associer directement les opérateurs économiques à l'amélioration du fonctionnement de la chaîne portuaire.

Commissionnaires en douane, consignataires de navires, services des Douanes, services de police aux frontières et autres intervenants ont ainsi participé aux échanges.

actions concrètes et de traduire les propositions formulées durant le forum en mesures susceptibles d'améliorer effectivement les performances du port.

Réduire les délais, alléger les coûts

Derrière la question des délais de traitement se profile un enjeu économique plus large.

Chaque journée gagnée dans le traitement d'un navire ou le séjour d'une marchandise représente, en effet, un gain potentiel pour l'ensemble de la chaîne logistique.

La réduction des délais contribue notamment à limiter les coûts liés au transport, au stationnement et à la manutention, avec un impact qui peut, à terme, se répercuter sur la facture supportée par l'économie nationale et, indirectement, par le consommateur.

L'objectif affiché par les responsables dépasse donc la seule amélioration des indicateurs internes du port.

Il s'agit de rendre l'ensemble de la chaîne plus fluide, plus prévisible et moins coûteuse, dans un contexte où la compétitivité des infrastructures portuaires constitue un élément déterminant pour la facilitation du commerce extérieur.

Vers le port intelligent

Cette dynamique s'inscrit également dans une perspective de transformation numérique. Le passage progressif vers le concept de « port intelligent » figure parmi les chantiers envisagés à l'horizon 2030-2035.

Selon le directeur général de l'EPO, le processus de numérisation est déjà engagé et les équipements récemment acquis sont conçus pour accompagner cette évolution. L'ambition est d'intégrer progressivement les espaces les plus directement concernés par les opérations de débarquement, d'entreposage et de traitement des conteneurs dans cette nouvelle architecture numérique. La digitalisation doit notam-

ment permettre de renforcer la transparence, d'accélérer les procédures administratives et de faciliter la circulation de l'information entre les différents intervenants.

Elle constitue, à ce titre, un prolongement naturel de la réforme organisationnelle engagée avec le travail continu.

Au-delà de la performance quotidienne, c'est donc une nouvelle conception du fonctionnement portuaire qui se dessine, fondée sur la disponibilité permanente du service, la réduction des délais, la coordination entre les acteurs et l'exploitation des outils numériques.

Une feuille de route

pour consolider les acquis

À l'issue de cette rencontre, l'enjeu est désormais de consolider les progrès enregistrés et de s'attaquer aux contraintes qui subsistent.

La baisse des délais enregistrée au port d'Oran constitue un résultat encourageant, mais les responsables de l'EPO comme ceux de Serport considèrent que le potentiel de cette infrastructure stratégique reste encore largement exploitable.

Le port d'Oran occupe, en effet, une place importante dans le traitement des échanges commerciaux et économiques du pays.

Son efficacité dépasse ainsi le cadre de la seule activité portuaire pour toucher directement à la fluidité du commerce extérieur et à la compétitivité de la chaîne logistique nationale.

La rencontre consultative aura donc permis de poser un diagnostic partagé et, surtout, d'ouvrir une nouvelle étape : celle de la mise en œuvre d'une feuille de route fondée sur les recommandations des différents intervenants.

Une démarche qui entend inscrire l'amélioration de la performance portuaire dans la durée, en faisant du dialogue entre gestionnaires, administrations et opérateurs économiques un outil permanent de modernisation.



CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlief

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

FONCIER ÉCONOMIQUE À ORAN

La wilaya engage un recensement transversal des assiettes dédiées à l'investissement



S Hadjar

La connaissance précise du patrimoine foncier constitue l'un des leviers déterminants de la politique d'investissement. À Oran, les autorités de la wilaya ont décidé de franchir une nouvelle étape dans ce domaine à travers une opération de recensement portant sur l'ensemble du foncier économique destiné à accueillir des projets d'investissement.

Une réunion consacrée à cette

question s'est tenue jeudi sous la présidence du wali d'Oran, Brahim Ouchene.

en présence du secrétaire général de la wilaya et des responsables des administrations directement impliquées dans la gestion, l'identification et la mobilisation du foncier.

Le travail engagé doit porter sur plusieurs catégories de terrains, avec pour consigne d'établir un inventaire aussi exhaustif que possible.

Les assiettes agricoles, industrielles et touristiques sont concer-

nées, au même titre que le foncier urbain.

Les services des Domaines de l'Etat, du Cadastre et de la Conservation foncière des secteurs Est et Ouest sont ainsi appelés à travailler de concert avec les directions de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Services agricoles, de l'Energie, des Equipements publics et du Tourisme, ainsi qu'avec l'Office national des terres agricoles.

L'enjeu est de parvenir à une photographie fidèle de la situation foncière de la wilaya. Pour les autorités locales, un tel état des lieux doit permettre de dépasser une approche fragmentée du foncier et de disposer, à terme, de données homogènes sur les différentes assiettes susceptibles d'être affectées à l'investissement.

Un suivi parallèle des projets

La démarche ne s'arrête toutefois pas à l'identification des terrains. Le wali a également demandé que le recensement soit accompagné d'une évaluation de l'état d'avancement physique des projets d'investissement enregistrés auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Ce volet apparaît particulièrement important dans la mesure où il permettra de mettre en

regard les données foncières et la réalité des projets sur le terrain.

Il s'agit ainsi de disposer d'une lecture plus fine de la situation des investissements enregistrés et de leur niveau de concrétisation.

Pour atteindre cet objectif, Brahim Ouchene a insisté sur la nécessité d'intensifier les sorties et les vérifications sur le terrain.

La fiabilité du futur état des lieux dépendra en grande partie de la qualité des informations recueillies et de leur confrontation entre les différents services concernés. La coordination intersectorielle constitue, dans ce cadre, un autre axe central de l'opération. Les responsables réunis ont été appelés à renforcer les échanges afin d'assurer la concordance des données et d'aboutir à une base d'informations unifiée. Le wali a enfin instruit les services concernés d'accélérer le processus pour permettre son achèvement dans les meilleurs délais. Au-delà du recensement proprement dit, l'objectif affiché est de doter la wilaya d'un outil de connaissance et de suivi susceptible de contribuer à une gestion plus rationnelle du foncier économique et à une meilleure lisibilité des opportunités offertes aux investisseurs.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les motocyclistes ciblés par une campagne de prévention

T. K

Face à la recrudescence des accidents de la circulation enregistrée ces dernières semaines dans plusieurs wilayas du pays, les services de la Sûreté de wilaya d'Oran renforcent leur dispositif de prévention. Une nouvelle campagne de sensibilisation est ainsi consacrée aux conducteurs de motocyclettes, particulièrement exposés aux risques liés aux accidents de la route.

L'initiative s'inscrit dans le cadre du plan de communication de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), visant à intensifier les actions de sensibilisation en matière de sécurité routière. À Oran, cette mission est assurée par les éléments de la Sûreté publique, en coordination avec différents partenaires concernés par la prévention et la sécurité sur les routes.

À travers ces opérations de proximité, les services de sécurité mettent l'accent sur la nécessité, pour les motocyclistes, de respecter scrupuleusement les règles de circulation et les dispositions réglementaires en vigueur. Le rappel des comportements à adopter sur la voie publique constitue l'un des principaux axes de cette campagne, dont la finalité demeure la réduction des risques et la prévention des accidents.

Le choix de cibler particulièrement les conducteurs de deux-roues n'est pas fortuit. Leur exposition directe aux chocs et l'absence de protection comparable à celle dont bénéficient les occupants des véhicules constituent des facteurs aggravants en cas de collision. D'où l'importance accordée au respect des règles élémentaires de prudence et à l'adoption d'une conduite responsable.

Au-delà du rappel des dispositions du Code de la route, les actions menées sur le terrain visent surtout à instaurer des réflexes de prudence chez les usagers. La vigilance, le respect des règles de circulation et l'adaptation de la conduite aux conditions de la route sont présentés comme autant de comportements susceptibles de contribuer à limiter les accidents.

Cette campagne intervient dans un contexte national marqué par une évolution préoccupante de l'accidentalité routière. Les services de la Sûreté nationale entendent, à travers ces actions, renforcer le volet préventif de leur intervention et impliquer davantage les différents usagers dans la préservation de la sécurité sur les routes.

PRIX DES PRODUITS FRAIS À ORAN

La flambée gagne les étals, le contrôle des marchés s'intensifie

Meriem B

La rentrée de septembre dans la wilaya d'Oran s'accompagne d'une nouvelle poussée des prix des fruits et légumes. Plusieurs produits de consommation courante affichent désormais des niveaux nettement supérieurs à ceux habituellement observés à la même période. La pomme de terre et la tomate sont ainsi proposées autour de 130 DA le kilogramme, alors que leurs prix se situaient généralement entre 60 et 70 DA. Le poivron atteint, quant à lui, 170 à 200 DA le kilo, contre 100 à 120 DA habituellement.

La hausse concerne également d'autres légumes. La courgette est affichée à 250 DA le kilogramme, les haricots verts à 350 DA, l'oignon à 100 DA et la laitue à près de 180 DA. Sur les étals consacrés aux fruits, la barre des 400 DA le kilo semble désormais constituer un seuil d'entrée pour plusieurs produits, accentuant davantage la pression exercée sur le

budget des ménages. Cette situation intervient alors que les services du commerce renforcent leurs opérations de contrôle sur les différents maillons de la chaîne de distribution. Jeudi 10 septembre, les agents de l'Inspection régionale du commerce de Es-Senia ont effectué une sortie sur le marché de gros des fruits et légumes d'El Kerma. L'opération visait notamment à vérifier le respect des prix pratiqués par les commerçants et à suivre les conditions de commercialisation des produits. Le marché de gros constitue, à ce titre, un point d'observation important de l'évolution des cours et des conditions d'approvisionnement du marché local. Le contrôle à ce niveau doit permettre de mieux suivre la formation des prix avant l'arrivée des produits sur les différents marchés de détail.

La veille, mercredi 9 septembre, les mêmes services avaient procédé au contrôle d'une unité de production d'huile de table. Les agents de l'Inspection régionale du commerce de Es-Senia se sont no-

tamment penchés sur la disponibilité du produit ainsi que sur le volume de production quotidien, dans le cadre du suivi de l'approvisionnement du marché. Dans les marchés de détail, la vigilance reste également de mise concernant l'affichage des prix.

Au marché des Aurès, ex-La Bastille, certains produits sont affichés à la livre, soit 500 grammes, plutôt qu'au kilogramme. Une pratique qui peut rendre moins immédiatement lisible le coût réel du produit pour le consommateur et qui souligne l'importance d'un affichage clair des prix.

Alors que la flambée des produits frais se poursuit, l'efficacité des contrôles dépendra aussi du suivi de l'ensemble de la chaîne, du marché de gros jusqu'au détaillant. Pour les consommateurs, l'enjeu est désormais double : pouvoir accéder aux produits essentiels à des prix supportables, mais aussi disposer d'une information transparente sur les tarifs réellement pratiqués.

DON DE SANG À ORAN

La SEOR ouvre ses portes à la solidarité

Sarah M

La mobilisation autour du don de sang se poursuit à Oran. Une campagne de collecte a été organisée au sein de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) par le Centre de transfusion sanguine de l'Établissement public hospitalier (EPH) de Gdyl, dans le cadre des actions destinées à renforcer les réserves de produits sanguins et à sensibiliser davantage la population à l'importance de ce geste solidaire.

Placée sous la supervision du directeur de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, Abdallah Kaci, l'opération a été encadrée par la docteur Benseti responsable du Centre de transfusion sanguine. Elle a mobilisé plusieurs employés de la SEOR, venus répondre à l'appel au don et apporter

leur contribution à une action dont l'impact dépasse largement le cadre d'une simple campagne de sensibilisation.

Au-delà de la collecte elle-même, cette initiative vise à inscrire le don de sang dans une démarche durable de solidarité et de responsabilité collective. Les organisateurs ont ainsi mis l'accent sur la nécessité de consolider la culture du don et de rappeler que les besoins des structures hospitalières en sang et en produits sanguins sont constants. Chaque prélèvement peut, selon les besoins, contribuer à la prise en charge de patients confrontés à des situations nécessitant une transfusion.

Un geste simple, mais déterminant

L'opération menée au sein de la SEOR constitue également une occasion de rapprocher l'acte de don des lieux de travail et d'en faire un réflexe citoyen.

La participation des employés traduit, à cet égard, l'importance de l'implication des institutions et des entreprises dans les campagnes de solidarité initiées par les structures sanitaires. Les responsables du Centre de transfusion sanguine ont tenu à saluer l'engagement des donateurs ainsi que leur disponibilité à répondre à cet appel. Leur contribution représente un soutien concret aux patients nécessitant des transfusions et participe au maintien d'un niveau suffisant des réserves sanguines. À travers ces opérations de proximité, les services de santé cherchent ainsi à entretenir une mobilisation régulière autour du don de sang, au-delà des périodes de tension sur les stocks. Car derrière chaque poche collectée se trouve avant tout une nécessité médicale, mais aussi une promesse de solidarité : celle de contribuer, par un geste volontaire, à sauver des vies.

LA WILAYA D'ORAN ANTICIPE LES RISQUES D'INONDATION

Le dispositif préventif renforcé à l'approche de la saison automnale

Habib Benaouda

À l'approche de la saison des pluies, la wilaya d'Oran renforce son dispositif préventif afin de limiter les risques d'inondation et de résorber les points noirs recensés sur le territoire. Les opérations engagées portent notamment sur le curage des avaloirs, le nettoyage des réseaux d'évacuation des eaux pluviales et le dégagement des cours d'eau et des oueds. Une démarche qui vise à intervenir en amont des perturbations météorologiques et à éviter que les fortes précipitations ne se transforment en difficultés pour les habitants et les usagers de la route. Le dispositif repose sur la mobilisation de plusieurs services et organismes, dont la Direction des ressources en eau, la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), la Direction des travaux publics ainsi que les assemblées populaires communales. Les interventions ciblent en priorité les ouvrages de drainage susceptibles d'être affectés par l'accumulation de terres, de boues et de déchets. Dans plusieurs communes, la SEOR a ainsi engagé des opérations de terrain pour assurer le nettoyage des avaloirs et des cours d'eau. Ces actions sont accompagnées d'un recensement des secteurs régulièrement exposés à l'ac-

cumulation des eaux lors des épisodes pluvieux. L'objectif est d'identifier les insuffisances du réseau et de traiter les dysfonctionnements avant les premières fortes précipitations. Au-delà du curage, la question de l'entretien quotidien des réseaux demeure déterminante. Les dépôts anarchiques de déchets figurent parmi les principales causes d'obstruction des avaloirs. Transportés par les eaux de pluie, les débris et les matériaux accumulés dans les rues finissent par bloquer les points d'évacuation, favorisant la formation de retenues d'eau et compliquant les déplacements, notamment pour les écoliers, les personnes âgées et les personnes malades.

Des infrastructures à sécuriser

Le vol des couvercles d'avaloirs constitue un autre facteur de vulnérabilité. Outre le coût engendré par leur remplacement, leur disparition expose directement les piétons et les automobilistes à des risques d'accident et favorise l'intrusion de terres et de déchets dans les réseaux. Le renforcement des systèmes de fixation et le contrôle du circuit d'acquisition et de revente de ces équipements apparaissent ainsi nécessaires. La résorption durable des points noirs suppose, toutefois, des interventions qui dépassent les seules opérations de nettoyage. Dans les secteurs où l'eau s'accu-



mule rapidement, il devient nécessaire d'augmenter les capacités d'évacuation, de multiplier les avaloirs et de réhabiliter certaines canalisations anciennes devenues insuffisantes face à l'extension urbaine et à l'intensification du trafic. L'enjeu est donc de passer d'une gestion ponctuelle des épisodes pluvieux à une véritable politique d'anticipation. Car si le nettoyage constitue un préalable indispensable, seule une prise en charge durable des réseaux, associée à la préservation des ouvrages par les citoyens, permettra de réduire efficacement la vulnérabilité de la ville face aux fortes précipitations.

ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION DES RISQUES D'INCENDIE

Le site dominant le port d'Oran au cœur d'une opération de nettoyage

Sarah M

Débroussaillage, enlèvement des arbres morts et évacuation des déchets ont marqué une opération menée sur le site surplombant le port d'Oran. Une intervention à la fois environnementale et préventive, qui mobilise plusieurs structures de la wilaya autour de la sécurisation des espaces exposés.

Le site surplombant le port d'Oran a été ciblé par une nouvelle opération de traitement du cadre de vie. Organisée par la Cellule de l'environnement et du traitement du cadre de vie relevant du cabinet du wali, cette intervention s'inscrit dans la continuité des actions engagées ces dernières semaines pour améliorer l'état de plusieurs espaces de la wilaya. Sur ce secteur particulièrement exposé, les équipes mobilisées ont procédé à un important travail de nettoyage et de débroussaillage.

Les opérations ont notamment porté sur l'élimination des herbes indésirables, le retrait des arbres morts et la collecte des déchets accumulés sur le site. Une intervention qui permet de rétablir progressivement un environnement plus propre, tout en supprimant plusieurs facteurs susceptibles d'aggraver les conséquences d'un éventuel départ de feu.

Une mobilisation de plusieurs secteurs

L'opération s'est distinguée par la participation de plusieurs entreprises et services publics. Oran Propreté, Oran Vert et ERMESO ont ainsi été mobilisés aux côtés des structures chargées de la gestion des centres d'enfouissement technique des déchets. La Direction des travaux publics, l'Agence de régulation et de gestion foncière ainsi que la Direction du logement ont également pris part à l'action. Cette mobilisation traduit la volonté de coordonner les moyens disponibles

pour intervenir sur des espaces nécessitant une prise en charge régulière, notamment en matière de nettoyage, d'entretien et de prévention.

La prévention des incendies en ligne de mire

Au-delà de la dimension liée à la propreté, l'intervention répond à un impératif de prévention. L'élimination de la végétation sèche, des arbres morts et des déchets vise à réduire la présence de matières facilement inflammables et, par conséquent, les risques de propagation d'un feu. Menée conformément aux instructions du wali d'Oran, Brahim Ouchene, cette opération prolonge celle réalisée au niveau du jardin Sidi Mohamed et du site surplombant le port. Elle s'inscrit dans une démarche visant à inscrire l'entretien des espaces dans la durée, avec une attention particulière portée aux secteurs présentant des enjeux environnementaux et sécuritaires.

PROTECTION DE LA FAUNE SAUVAGE

Trente chardonnerets saisis par les Douanes retrouvent leur milieu naturel

Toufik K

Trente chardonnerets ont été récemment saisis par les services des Douanes à Oran avant d'être remis à la Conservation des forêts, qui a procédé à leur réintroduction dans le milieu naturel. L'opération s'inscrit dans le cadre des actions engagées pour préserver la faune sauvage et protéger les espèces bénéficiant d'un statut particulier. Les oiseaux récupérés à l'issue de la saisie douanière ont fait l'objet d'une prise en charge par les services forestiers, qui ont veillé à leur remise en liberté dans un espace naturel offrant les conditions favorables à leur survie. Cette opération de relâcher traduit la volonté des services concernés de privilégier, chaque fois que les conditions le permettent, le retour des espèces sauvages dans leur habitat naturel. Le chardonneret figure en effet parmi les espèces animales non domestiques protégées par la législation algérienne. Sa protection est notamment consacrée par le décret exécutif n°12-235 du 12 mai 2012 ainsi que par la loi n°04-07 du 14 août 2004. Le dispositif réglementaire vise à préserver les espèces sauvages et à encadrer les pratiques susceptibles de porter atteinte à leur conservation. Sur un autre volet, les services de la Conservation des forêts poursuivent leur dispositif de prévention contre les incendies à travers des opérations de surveillance régulières à travers les massifs forestiers de la wilaya. Des patrouilles sont ainsi assurées par les équipes d'intervention et les équipes de maintenance, avec pour objectif de renforcer la vigilance sur le terrain et de permettre une réaction rapide en cas de départ de feu. Cette présence permanente dans les espaces forestiers participe également au suivi de l'état des massifs et à la prévention des risques pouvant compromettre leur intégrité. Elle vient compléter les différentes mesures de protection mises en œuvre en faveur du patrimoine forestier et de la biodiversité. La Conservation des forêts rappelle, dans ce cadre, l'importance de l'implication des citoyens dans la préservation des espaces naturels. Tout comportement ou incident susceptible de menacer les forêts peut être signalé au numéro vert 1070.

TRAFIC DE DROGUES DURES À ORAN

6 000 comprimés d'ecstasy saisis, deux suspects arrêtés

Toufik K

Une importante quantité de drogues dures a été saisie à Oran dans le cadre d'une opération menée par la Brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes, relevant de la Sécurité de wilaya. L'intervention s'est soldée par la récupération de 6 000 comprimés d'ecstasy et l'arrestation de deux individus soupçonnés d'appartenir à un réseau activant dans le trafic et la commercialisation de stupéfiants et de psychotropes.

L'opération a été déclenchée sur

la base d'un renseignement faisant état du stockage de drogues dures au domicile familial de l'un des membres présumés du réseau. La marchandise devait, selon les éléments de l'enquête, être écoulée ultérieurement dans le milieu urbain à Oran. Exploitant cette information et agissant en coordination avec le parquet territorialement compétent, les enquêteurs ont entrepris un travail d'identification et de localisation du suspect. Une fois son identité établie, une perquisition a été effectuée à son domicile. Elle a permis aux policiers de mettre la main sur une quantité de 6 000 comprimés de type ecstasy,

considérés comme des drogues dures.

L'enquête ne s'est toutefois pas arrêtée à cette première saisie. Les investigations menées par les éléments de la brigade ont permis de remonter jusqu'à un second suspect, présenté comme un complice présumé du premier mis en cause. Ce dernier a été à son tour interpellé par les enquêteurs. Cette opération intervient dans le cadre de la mobilisation des services de sécurité contre les réseaux spécialisés dans le trafic et la diffusion de stupéfiants, notamment les drogues de synthèse qui alimentent les circuits de revente en milieu urbain.



Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des deux suspects. Ils ont été présentés devant

les juridictions compétentes pour les suites judiciaires prévues par la législation en vigueur.

SIDI BEL-ABBÈS

Un dispositif préventif renforcé face aux intempéries saisonnières



B.H

A l'approche des saisons automnale et hivernale, la wilaya de Sidi Bel-Abbès a mobilisé d'importants moyens humains et matériels pour prévenir les risques liés aux intempéries et aux inondations. Le dispositif a été présenté mercredi soir lors d'une rencontre d'information organisée par la cellule de communi-

cation de la wilaya, dans le cadre du « Forum de la presse ». Les différents intervenants ont exposé les principaux axes du plan d'intervention mis en place en coordination entre les secteurs de l'assainissement, des travaux publics, de l'amélioration urbaine, des collectivités locales et de l'établissement public chargé de la gestion des centres d'enfouissement technique (CET). La rencontre a également permis de

dresser le bilan des opérations menées sur le terrain par la cellule mixte de coordination chargée de la salubrité publique, qui assure la surveillance des interventions à travers six circonscriptions, dont la ville de Sidi Bel-Abbès. Dans le secteur de l'assainissement, l'unité locale de l'Office national de l'assainissement (ONA) fait état du curage de près de 9.000 avaloirs et regards, dont 3.187 regards d'eaux usées et 5.754 avaloirs d'eaux pluviales, ainsi que de plus de 35.000 mètres linéaires de réseaux. Ces opérations ont permis l'enlèvement de 215 tonnes de déchets solides non biodégradables, grâce à la mobilisation de 128 agents et cadres d'intervention rapide. Le secteur des travaux publics a, de son côté, mobilisé 22 camions, quatre tracteurs, des engins de chargement et de terrassement, ainsi qu'un chasse-neige, en plus de 208 fonctionnaires, dont des ingénieurs, techniciens et agents d'entretien.

Ces équipes sont chargées de l'entretien du réseau routier, du curage des fossés et des cours d'eau, ainsi que de l'entretien des ouvrages d'art des routes nationales et de wilaya. Par ailleurs, l'établissement public chargé de l'amélioration urbaine poursuit ses opérations de faucardement et de nettoyage du lit de l'oued Mekerra, notamment sur le tronçon menant au lac « Sidi M'hamed Benali ». L'établissement gestionnaire des CET a traité près de 84.000 tonnes de déchets ménagers et assimilés depuis le début de l'année, tout en menant 19 interventions ciblées pour l'éradication des décharges sauvages. La rencontre s'est achevée par un débat avec les représentants des médias, au cours duquel les responsables ont réaffirmé leur engagement à maintenir une coordination permanente et à renforcer le dispositif de veille pour garantir la fluidité du trafic routier et la protection des personnes et des biens durant la saison des pluies.

TLEMCCEN

Sensibilisation à la diversification des activités économiques

H.N

L'Agence de wilaya de soutien et de développement de l'entrepreneuriat de Tlemcen organise une campagne de sensibilisation à l'extension et à la diversification de l'activité des entreprises économiques, a-t-on appris jeudi auprès des responsables de cet organisme.

Organisée du 6 au 30 septembre, cette campagne se poursuit à travers des visites de terrain auprès de plusieurs entreprises.

ainsi que des rencontres avec différentes catégories de bénéficiaires des dispositifs de soutien à l'emploi, notamment les détenteurs de registres de commerce exerçant dans les secteurs de la production et des services,

les artisans, les agriculteurs et les membres des professions libérales.

Ces rencontres ont pour objectif de faire connaître les services proposés par l'agence,

ainsi que les avantages et facilités accordés dans le cadre de l'extension de l'activité, à travers ses différentes antennes.

La campagne vise également à présenter le programme dédié à l'extension de l'activité des entreprises et à expliquer les conditions et modalités requises pour en bénéficier.

Elle comprend des opérations de prospection et de communication directe avec les entreprises ciblées, l'identification de celles remplissant les conditions requises, ainsi que leur orientation et leur accompagnement dans les différentes étapes de leurs démarches.

Cette opération vise, par ailleurs, à encourager les entreprises disposant de potentiels de croissance à étendre et à diversifier leurs activités, tout en assurant le suivi et l'accompagnement des entreprises intéressées jusqu'à la concrétisation de leurs projets d'extension, ont indiqué les responsables de l'Agence de wilaya de Tlemcen.

RENTÉE SCOLAIRE

Les familles productrices à l'honneur au Salon des fournitures scolaires

B.H

Le Salon de proximité consacré à la vente de fournitures scolaires, organisé à Sidi Bel-Abbès à l'approche de la rentrée scolaire 2026-2027, se distingue par la participation remarquable de familles productrices. Un espace leur a été réservé au sein du centre commercial « El-Assil », au quartier « Essaquia El-Hamra », pour exposer et commercialiser leurs produits artisanaux. Cet événement économique et solidaire met en valeur une gamme d'articles confectionnés par des familles bénéficiaires des programmes du secteur de l'action sociale et de la solidarité, notamment des tabliers scolaires et diverses créations artisanales, proposés à des prix compétitifs. La directrice de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya, Djamila Ghabri, a indiqué que l'intégration de ces familles s'inscrit

dans le cadre des efforts visant à accompagner les porteurs de micro-projets et à valoriser le travail manuel. Cette démarche leur permet de commercialiser directement leurs créations, d'accéder à de nouveaux débouchés et de renforcer leur autonomie financière. Plusieurs artisans et exposants ont exprimé leur satisfaction, estimant que la mise à disposition d'un stand constitue « une opportunité idoine pour faire connaître et écouler leurs produits locaux ». Une artisane participante a souligné que sa participation lui a permis de présenter une gamme de tabliers de bonne qualité, aux coupes variées et adaptées aux différents cycles d'enseignement, à des prix « étudiés et à la portée des ménages à revenus modestes et moyens ». Elle a relevé que l'affluence enregistrée dès l'ouverture témoigne de l'intérêt des consommateurs pour le produit artisanal local. Organisé durant tout le mois de septembre,

le marché de proximité regroupe 33 opérateurs économiques, entre grossistes, importateurs et producteurs locaux. Lors de l'inauguration, le wali de Sidi Bel-Abbès, Kamel Hadji, avait souligné que la mise en place de tels espaces traduit la volonté d'accompagner les familles et de préserver leur pouvoir d'achat, tout en insistant sur la nécessité de garantir la qualité des produits et d'étendre la démarche à l'ensemble des daïras et communes. La directrice du commerce et de la promotion des exportations, Hadjira Mahmoudi, a fait état de la mobilisation d'équipes d'inspection et de contrôle chargées de suivre le développement du Salon, de veiller à la stabilité des prix et de s'assurer de la conformité des articles aux normes légales et sanitaires. Les parents d'élèves présents ont accueilli favorablement l'initiative, appréciant la diversité des articles et les prix pratiqués.

RELIZANE

63 points de vente agréés pour les manuels scolaires

B.Y

L'Office national des publications scolaires (ONPS), antenne de la wilaya de Relizane, a mobilisé 63 points de vente agréés pour la commercialisation des manuels scolaires, en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, a indiqué jeudi la Direction de l'éducation de la wilaya. Le dispositif comprend 20 points de vente au niveau des écoles primaires et 39 bibliothèques privées réparties à travers les différentes communes, afin de faciliter l'acquisition des manuels destinés aux différents cycles d'enseignement. Deux autres points de vente du centre de wilaya



de distribution des manuels scolaires ont également été ouverts à Mazouna et Relizane. Deux expositions-ventes sont, par ailleurs, organisées à la maison de jeunes « Gahal

Bouabdellah », à Oued Rhiau, et à la maison de la culture « Mohamed Issiakhem », au chef-lieu de la wilaya. La Direction de l'éducation a affirmé que les manuels scolaires

sont « disponibles en quantités suffisantes » et que leur acquisition auprès des points de vente agréés s'effectue aux prix fixés par l'ONPS. Ce dispositif vise à « faciliter l'acquisition des livres scolaires par les parents d'élèves et à contribuer à réduire la pression sur les établissements scolaires pendant la période de rentrée ». Par ailleurs, le secteur de l'éducation à Relizane devrait recevoir, au cours de l'année scolaire 2026-2027, près de 12 nouvelles infrastructures scolaires, destinées à améliorer les conditions d'accueil des élèves, dont le nombre dépasse 260.000, répartis sur 509 écoles primaires, 132 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 63 lycées.

TINDOUF

La campagne de nettoyage des oueds et des points noirs touche à sa fin



S.R

La campagne de nettoyage des oueds et des points noirs à travers la wilaya de Tindouf approche de son terme, après un avancement notable des travaux engagés depuis plusieurs semaines. Ces opérations ont permis l'enlèvement d'importantes quantités de déchets accumulés, dans le cadre

des efforts visant à améliorer l'environnement urbain et à prévenir les risques liés à la saison des pluies.

Cette opération fait l'objet d'un suivi de terrain par le wali de Tindouf, Mustapha Dahou, qui a installé une équipe de travail chargée de suivre les opérations de nettoyage et de veiller à leur bonne mise en œuvre, notamment au niveau des oueds et des sites af-

fectés par l'accumulation des déchets. Le directeur du Centre d'enfouissement technique des déchets, Khaled Bouaam, a indiqué que l'opération connaît une avancée notable, précisant qu'une partie limitée des travaux reste à réaliser avant leur achèvement.

Il a souligné que le nettoyage des oueds constitue une priorité, notamment à l'approche de la saison automnale et des précipitations susceptibles de l'accompagner, relevant que les opérations d'enlèvement des déchets ont permis d'améliorer considérablement l'état de plusieurs sites. Dans ce cadre, le Centre d'enfouissement technique contribue aux opérations en mettant à disposition trois camions et deux engins pour l'enlèvement et le transport des déchets. Les travaux se poursuivront au niveau des sites restants avant le lancement des interventions sur un autre oued situé à proximité de la gare de transport terrestre. Cette campagne s'inscrit dans le cadre d'un programme continu de nettoyage de plusieurs oueds et points noirs à travers la wilaya. Au cours des dernières semaines, plusieurs sites marqués par une accumulation de déchets ont été ciblés,

permettant de réduire le nombre de points noirs et d'améliorer l'aspect général de l'environnement urbain.

Parallèlement aux opérations de nettoyage, des actions de plantation d'arbres sont menées au niveau des sites assainis. Cette démarche intervient notamment après une opération ayant permis la plantation d'un nombre important d'arbres au niveau de l'un des oueds concernés, dans l'objectif de réhabiliter ces espaces et d'améliorer le paysage urbain. M. Bouaam a appelé les citoyens à contribuer à la préservation des sites nettoyés et à éviter leur transformation à nouveau en lieux de déversement anarchique des déchets, notamment les déchets inertes.

Il a souligné que la réussite de cette campagne nécessite l'accompagnement des efforts déployés par les services de l'État par une implication accrue des citoyens et le respect des règles relatives à la gestion des déchets. Ces efforts s'inscrivent également dans le cadre des préparatifs en prévision de la saison des pluies, contribuant à réduire les risques liés à l'accumulation des déchets dans les oueds et les canaux d'évacuation des eaux.

OUARGLA

Nouveaux titres de concession pour les investisseurs

N.B

L'opération de délivrance des titres de concession se poursuit dans la wilaya d'Ouargla au profit de nombreux investisseurs et porteurs de projets dans différents secteurs d'activités, dans le cadre de l'accompagnement de l'investissement et de l'offre d'assiettes foncières adaptées, a-t-on appris auprès du guichet unique décentralisé de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

Le directeur du guichet unique décentralisé de l'AAPI d'Ouargla, Mouad Mohamed El-Moncef, a indiqué que les projets ayant bénéficié de décisions et d'actes de concession incluent un projet de production de pompes destinées à différents usages, ainsi qu'un projet dédié à la fabrication de cabines sahariennes.

Ces projets fourniront des produits destinés au secteur pétrolier, en plus de répondre aux besoins du secteur agricole.

L'opération comprend également le

projet d'un abattoir industriel spécialisé dans l'abattage et la découpe de viandes et produits de boucherie, au niveau de la zone d'activités de Hassi-Benabdallah, de nature à renforcer l'activité économique et à fournir des produits et services répondant aux besoins du marché local.

L'attribution des titres de concession au profit des investisseurs se poursuit, reflétant les efforts consentis pour accélérer la concrétisation des projets d'investissement et exploiter le foncier disponible, en l'orientant vers les activités productives au service du développement économique de la wilaya.

Au titre de la mobilisation du foncier destiné à l'investissement agricole, le guichet décentralisé unique œuvre à la mise d'assiettes foncières à disposition des investisseurs désireux de réaliser des projets dans le secteur des services, notamment dans la zone d'activités logistiques de la nouvelle ville de Hassi-Messaoud ainsi que la zone d'activités de Hassi-Benabdallah. À cet égard, une commission de wi-

laya chargée du recensement et de l'assainissement du foncier industriel a été installée afin de renforcer la coordination entre les différents intervenants, actualiser les données relatives aux disponibilités foncières et permettre l'identification des assiettes aptes à l'orientation vers de nouveaux projets d'investissement.

Les services de la wilaya, en coordination avec les instances concernées, ont entamé l'opération d'assainissement du foncier économique, à travers le traitement de la situation des assiettes foncières non exploitées ou non affectées, et ce, pour atteindre les objectifs fixés en matière de valorisation et de réorientation vers des projets d'investissement productif.

Ces dispositions rentrent dans le cadre des initiatives d'amélioration du climat des affaires dans la wilaya d'Ouargla, afin d'attirer de nouveaux investissements et de contribuer à la diversification du tissu économique et à la création de richesse et d'emplois.

DJANET

297 postes et 31 spécialités en formation



H.N

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya de Djanet propose une offre de 297 nouvelles places pédagogiques et 31 spécialités, réparties entre les différents établissements et modes de formation, selon la direction locale du secteur. Le DFEP, Brahim Moussaoui, a indiqué que cette session est marquée par l'ouverture de 31 spécialités réparties entre les trois établissements de formation de la wilaya, à savoir sept à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle, douze au centre de formation de Djanet et douze dans celui de Bordj El-Haouès. Le secteur s'est employé, suite à l'adoption du référentiel national de la formation professionnelle à compter de la prochaine rentrée, à la diversification de ses filières afin de répondre aux besoins exprimés par les acteurs économiques et aux exigences du marché du travail, a-t-il souligné. Cette session englobera de nouvelles spécialisations, à l'instar de l'assistant technique spécialisé en bibliothèque, documentation et archives, le contrôle qualité dans l'agroalimentaire, la soudure et l'informatique de gestion. Les 297 postes pédagogiques prévus se répartissent entre les différents modes et établissements de formation, dont 155 postes en formation résidentielle, 32 à l'apprentissage, 15 en cours du soir et 55 en formation initiale qualifiante, auxquels s'ajoutent 40 postes en formation en milieu rural, selon les données du secteur.

ILLIZI

Plusieurs projets de développement en cours

O.S

Plusieurs projets de développement sont en cours de réalisation dans les communes de Debdeb et In-Amenas (wilaya d'Illizi), dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la jeunesse et des sports, pour renforcer les infrastructures et améliorer le service public, ont indiqué jeudi les services de la wilaya.

Dans le secteur de l'éducation, trois collèges d'enseignement moyen sont en cours de concrétisation à Debdeb, In-Amenas et au village de Timeroualine, afin de renforcer et d'améliorer les conditions de scolarisation.

Dans le secteur de la santé, les travaux de construction d'un hôpital de 60 lits à Debdeb se poursuivent. Cette infrastructure est appelée à renforcer les capacités de prise en charge sanitaire et à rapprocher les services hospitaliers du citoyen.

S'agissant du secteur de la jeunesse et des sports, il a été procédé au lancement d'un projet de salle omnisports de 500 places à Debdeb, d'un coût de 275 millions DA, avec un délai de réalisation de 24 mois. Ce projet contribuera à offrir des espaces adaptés à la pratique de diverses activités sportives au profit des jeunes.

Lors de son inspection de ces projets, le wali d'Illizi, Ahcène Khaldi, a mis l'accent sur le respect des délais et des normes de réalisation.

ANNABA ET BOUIRA

Les foires de fournitures scolaires attirent les familles



K.M

À l'approche de la rentrée scolaire 2026-2027, les foires dédiées aux fournitures scolaires se multiplient à travers le pays. À Annaba comme à Bouira, ces espaces permettent aux familles de s'approvisionner tout en mettant en avant la production nationale et des prix accessibles.

À Annaba, la foire nationale des fournitures scolaires et articles de papeterie fabriqués localement a ouvert ses portes jeudi à la salle omnisports Brahimi-Saïd, en présence du secrétaire

général du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Abdeslam Djahnit, et avec la participation d'opérateurs économiques venus de plusieurs wilayas.

Organisée par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations en coordination avec la wilaya d'Annaba, la manifestation se poursuivra jusqu'à lundi et propose une large gamme de fournitures scolaires et d'articles de papeterie issus de la production nationale. À cette occasion, Abdeslam Djahnit a affirmé que « la prochaine rentrée scolaire sera algérienne à 100 % », soulignant que les besoins

des élèves en fournitures scolaires et articles de papeterie peuvent être assurés par la production nationale. Il a également insisté sur la nécessité d'accompagner les opérateurs économiques et de les encourager à développer leurs capacités afin de couvrir davantage les besoins du marché.

Le responsable a par ailleurs annoncé la préparation d'une caravane destinée aux localités touchées par les récents incendies, une initiative qui associera solidarité et mobilisation des opérateurs économiques. À Bouira, plusieurs foires de vente de fournitures scolaires ont également ouvert leurs portes dans différentes communes. Au chef-lieu de wilaya, la salle omnisports « Las-bar Smail » accueille depuis quelques jours une importante manifestation commerciale qui attire de nombreuses familles venues comparer les prix et acheter les articles nécessaires à leurs enfants.

Des foires similaires sont organisées à Sour El Ghouzlane, Lakhdaria et M'Chedallah. Elles resteront ouvertes jusqu'à la fin du mois de septembre et proposent différentes marques et gammes de produits, avec notamment des promotions destinées à alléger les dépenses des ménages.

La rentrée scolaire à Bouira sera également marquée par la réception de neuf nouveaux établissements scolaires et la réhabilitation de plusieurs structures, notamment des cantines, des blocs administratifs et des salles de classe.

À travers ces initiatives, les préparatifs de la rentrée scolaire s'intensifient, avec un double objectif : faciliter l'accès des familles aux fournitures nécessaires et valoriser davantage les produits fabriqués localement.

GUELMA

418 établissements scolaires raccordés à la téléphonie fixe et à internet

K.L

Le programme de généralisation des services de téléphonie fixe et d'internet aux établissements scolaires de la wilaya de Guelma a permis, concomitamment à la rentrée scolaire 2026/2027, de raccorder 418 établissements des trois paliers de l'enseignement, a-t-on appris jeudi auprès de la direction opérationnelle de wilaya d'Algérie Télécom.

Dans une déclaration à la presse, Mme Soulef Bouchemla, chargée de la communication à cette direction, a précisé que les établissements raccordés font partie d'un total de 458 établissements en service à travers les

34 communes de la wilaya, reflétant les efforts déployés localement pour concrétiser le programme de généralisation de ces services. La même source a ajouté que les données concernant la nouvelle rentrée scolaire montrent que les services de téléphonie fixe et d'internet ont été acheminés à tous les lycées, au nombre de 46 dans la wilaya, à la totalité des CEM ainsi qu'à 274 sur 314 écoles primaires. De grands efforts ont été fournis afin de trouver des solutions techniques adéquates pour raccorder les 40 écoles primaires restantes, soit par réseau de fibres optiques, soit par les stations 4G, en raison de la situation de ces établissements dans des régions reculées, a-t-on conclu.

CONSTANTINE

4 nouveaux établissements scolaires pour la ville Ali Mendjeli

N.B

Le secteur de l'Éducation de la wilaya de Constantine vient de bénéficier de projets de réalisation de 4 nouveaux établissements scolaires à la ville Ali Mendjeli, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication de la wilaya.

Il s'agit de la réalisation de 2 lycées, d'un collège d'enseignement moyen (CEM) et d'une école primaire, selon les précisions fournies par la même source. Les nouvelles infrastructures scolaires seront implantées dans les sites où le besoin en la matière est ex-

primé, notamment à l'unité de voisinage UV20 extension et l'UV4, a précisé la même source. Il s'agit là de mesures décidées pour être au diapason des besoins induits par l'extension urbaine et les nouveaux programmes de logements, tout en contribuant à rapprocher les établissements scolaires des populations concernées et à améliorer les conditions de scolarisation dans les nouveaux pôles d'habitat, a-t-on ajouté. Pour rappel, 14 établissements scolaires (des trois paliers) renforceront la cartographie pédagogique de la wilaya à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027.



BLIDA

Plus de 7.400 places pédagogiques pour la prochaine rentrée professionnelle

I.Y

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya de Blida assurera une offre de 7.404 places pédagogiques, réparties entre différents modes et spécialités de formation, en prévision de la prochaine rentrée de la formation professionnelle, prévue le 4 octobre prochain, a-t-on appris jeudi auprès de la direction du secteur.

Selon le directeur de la formation et de l'enseignement professionnel, Sadek Saadna, ce nombre de places se répartit en 2.815 places réservées au mode de formation par apprentissage, 1.660 à la formation résidentielle et 303 à l'enseignement professionnel.

L'offre comprend également 145 places dans le cadre de la formation-passerelles, 610 places pour les cours du soir, 205 places destinées aux détenus des établissements pénitentiaires et 150 places dans le cadre du dispositif de l'allocation chômage.

D'autres formations sont par ailleurs prévues au profit de différentes catégories, notamment les femmes au foyer et les habitants des zones

. Afin d'adapter les formations aux besoins du marché du travail et aux exigences de l'activité économique locale, de nouvelles spécialités seront ouvertes lors de cette prochaine session,

notamment en mécanique de réparation des véhicules industriels, électrotechnique numérique, télécommunications, réparation des climatiseurs automobiles, contrôle du soudage, agent de laboratoire des sols et installation de conduites d'irrigation.

Ces nouvelles spécialités s'ajouteront aux 239 spécialités inscrites dans la carte de la formation professionnelle de la wilaya, créée par le wali en juillet dernier après avoir été adaptée aux spécificités de Blida, notamment son caractère agricole, industriel et touristique, tout en accordant une attention particulière aux nouveaux métiers fondés sur les connaissances, selon la même source.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

L'audiovisuel au cœur d'une importante réunion



R. N

Une réunion consacrée au secteur audiovisuel s'est tenue, jeudi au siège de la Présidence de la République, dans le cadre de la série de rencontres organisées par la Direction générale de la Communication à la Présidence de la République avec le ministre de la Communication.

Cette première réunion, consacrée au secteur audiovisuel en général, a été coprésidée par le conseiller du président de la

République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said, et le ministre de la Communication, M. Mohamed Bouslimani, en présence de cadres de la Direction générale de la Communication à la Présidence de la République, du ministère de la Communication et de la Direction de la communication au Premier ministre, ainsi que des directeurs de chaînes de télévision. Cette réunion interactive a porté sur les préoccupations liées à ce domaine.

INVESTISSEMENT

Le Premier ministre ordonne un recensement foncier immédiat

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a insisté, jeudi, sur le lancement immédiat du recensement du foncier économique, en veillant à dresser un état des lieux précis de l'avancement des projets d'investissement lancés dans l'ensemble des wilayas.

Le Premier ministre présidait une réunion interministérielle, en présence des walis par visioconférence, consacrée à l'évaluation de la situation des investissements économiques dans chaque wilaya, conformément aux instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion tenue mercredi.

Cette réunion interministérielle intervient pour mettre en place un cadre opérationnel permettant la mise en œuvre "effective et immédiate" des instructions du président de la République, notamment l'activation et la mise en service du mécanisme de guichet unique relevant de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) à la fin du mois de septembre courant, et le recensement général du foncier industriel, agricole et touristique, a précisé le Premier ministre.

A cet égard, il a instruit les walis de la République de coordonner avec les ministères de l'Industrie, du Tourisme et de l'Agriculture, selon la nature du foncier, en tant que



points focaux chargés de la collecte des données dans le cadre du recensement, en vue d'élaborer, avant la fin du mois courant, une cartographie claire du foncier économique à mettre à la disposition du guichet unique.

Concernant le foncier industriel, M. Ghrieb a insisté sur l'importance de dresser un inventaire des projets dont l'avancement doit être évalué "avec précision" par les walis, "selon un modèle unifié", afin de disposer d'une vision globale et réelle de la situation des investissements permettant d'accompagner et d'aider les opérateurs à

lever les obstacles auxquels ils font face. Cette opération sera menée avec l'appui et l'accompagnement du Haut-commissariat à la numérisation pour en assurer le bon déroulement, a-t-il ajouté, soulignant l'importance de faire la distinction entre les nouveaux projets d'investissement et les projets d'extension. Par ailleurs, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire a été chargé, à travers ses directions de wilaya, d'accompagner les walis dans les opérations d'évaluation de la situation des investissements.

DIPLOMATIE

Attaf s'entretient par téléphone avec son homologue Omanais

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, s'est entretenu, jeudi, par téléphone, avec le ministre des Affaires étrangères du Sultanat d'Oman, pays frère, Badr Bin Hamad Albusaidi, indique un communiqué du ministère.

Les entretiens ont permis de "passer en revue l'état des relations de fraternité et de coopération entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman ainsi que les perspectives de leur élargissement à des horizons plus vastes, conformément aux hautes orientations des dirigeants des deux pays frères", précise le communiqué.

Les deux parties ont également "examiné, dans le cadre de la coordination et de la concertation, un ensemble de questions d'intérêt commun, notamment les développements sur le plan régional, réaffirmant leur soutien aux efforts visant la désescalade et à privilégier les solutions diplomatiques, de manière à préserver la sécurité et la stabilité dans toute la région", ajoute la même source.

DÉMANTÈLEMENT DE TROIS RÉSEAUX CRIMINELS TRANSFRONTALIERS

Saisie de près de 30 kg de cocaïne en provenance du Maroc

Les services de la Sûreté nationale ont démantelé trois réseaux criminels organisés transfrontaliers s'adonnant à la contrebande et au trafic de drogues, et saisi près de 30 kg de cocaïne en provenance du Maroc, indique jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS), ainsi que son service opérationnel régional à Tlemcen, ont procédé au "démantèlement de trois réseaux criminels organisés transfrontaliers impliqués dans la contrebande et le trafic illicite de stupéfiants, et à la saisie de près de 30 kg de cocaïne et plus de 53 kg de kif traité en provenance du Maroc", précise le communi-

qué. La première opération, menée par le SCLTIS, a permis de "saisir 29,620 kg de cocaïne à Blida, soigneusement dissimulés à l'intérieur d'un camion".

De son côté, le Service régional de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants de Tlemcen a "déjoué une tentative d'acheminement de deux cargaisons de kif traité en provenance du Maroc, et saisi plus de 53 kg de cette substance".

Les opérations, menées sous la supervision des parquets territorialement compétents, ont également permis "l'arrestation de 16 individus appartenant à ces réseaux criminels et la récupération de 11 véhicules de différentes catégories et types, dont un camion".

Les suspects ont été présentés devant les procureurs de la République près le pôle



pénal spécialisé du tribunal de Sidi M'Hamed à Alger, ainsi que devant les tribunaux

de Bab El-Assa et de Maghnia, dans la wilaya de Tlemcen, conclut le communiqué.

ALGER FRAPPE FORT

Rupture avec Abou Dhabi et fermeture de l'espace aérien

Wassila B.

Face à des « agissements provocateurs ou hostiles », l'Algérie tourne définitivement la page émiratie.

Cette fois, Alger a tranché. Après avoir épuisé, selon le ministère des Affaires étrangères, toutes les voies susceptibles de préserver les relations bilatérales, l'Algérie a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis. Une décision lourde, assumée et sans ambiguïté, motivée par la multiplication d'« agissements provocateurs ou hostiles » attribués à Abou Dhabi. Le message du ministère est particulièrement ferme: Alger affirme avoir fait preuve de retenue et de responsabilité, tout en adressant à plusieurs reprises des avertissements aux autorités émiraties. Mais les mises en garde n'auront manifestement pas suffi. Selon



Alger, les agissements émiratis ont fini par franchir « les limites de ce qui est admissible ou tolérable » entre deux États souverains.

48 heures pour quitter le terrain diplomatique

La décision a été officiellement notifiée jeudi 10 septembre 2026 à l'ambassadeur des Émirats arabes unis, convoqué au siège du ministère des Affaires étrangères. Un délai de 48 heures lui a été accordé pour s'y conformer.

Un signal diplomatique d'une rare fermeté qui traduit la profondeur de la crise entre Alger et Abou Dhabi.

L'espace aérien ferme à son tour

Pour donner une traduction concrète à la rupture diplomatique, l'Algérie a également décidé de fermer son espace aérien aux aéronefs civils et militaires immatriculés aux Émirats arabes unis. La mesure entre en vigueur ven-

dredi 11 septembre à minuit et concerne également les appareils en provenance ou à destination des Émirats. Une exception est toutefois maintenue pour les vols commerciaux civils émiratis desservant l'aéroport international Houari - Boumediène d'Alger. Ces liaisons resteront autorisées jusqu'à la fin de 2026, conformément au contrat actuellement en vigueur.

Alger ne veut plus subir

À travers cette double décision diplomatique et aérienne, l'Algérie envoie un message limpide: la patience a ses limites et la souveraineté ne se négocie pas. Après les avertissements, les mises en garde et la retenue revendiquée par Alger, le temps des protestations semble désormais révolu. Abou Dhabi est face aux conséquences de ses choix. Alger, elle, vient de passer des avertissements aux actes.

LES ÉMIRATS DANS LA BASSESSE

Titres de séjour et jets privés pour retourner des Algériens contre leur pays

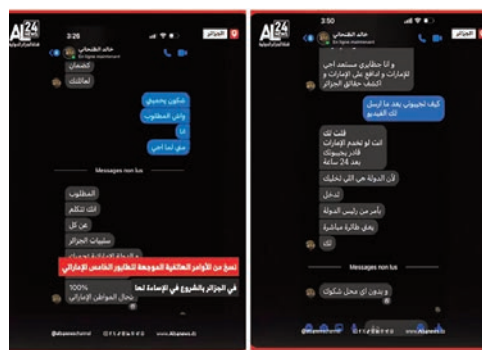
H. B.

Jusqu'où Abou Dhabi est-il prêt à aller pour s'attaquer à l'Algérie? Les éléments diffusés par la télévision algérienne font état de propositions de titres de séjour et de voyages en jets privés destinées à certains Algériens en échange de leur participation à une campagne hostile à leur propre pays. Une méthode qui relève d'une conception particulièrement basse de l'influence visant à acheter des relais algériens pour les pousser à salir leur propre pays. Selon les

captures de conversations présentées, des vidéos insultant l'Algérie auraient été envisagées en contrepartie d'avantages accordés aux personnes sollicitées. Plus grave encore, des échanges feraient référence au transfert de certains protagonistes vers les Émirats à bord de jets privés.

L'Algérie ne se vend pas

Abou Dhabi peut multiplier les promesses, les avantages et les opérations d'influence: l'Algérie ne se vend pas. Sa souveraineté ne s'achète ni avec un titre de séjour, ni avec un billet d'avion, encore moins avec un jet privé.



ALGÉRIE-ÉMIRATS

Les partis saluent une «décision souveraine»

Les partis appellent à préserver la souveraineté nationale, à resserrer les rangs et à protéger les intérêts supérieurs du pays,

La décision de l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis a suscité, jeudi, une large vague de soutien au sein de la classe politique et de plusieurs organisations nationales. Les différentes formations ont salué une mesure relevant de la souveraineté de l'État et destinée, selon elles, à préserver la sécurité nationale et les intérêts supérieurs du pays. Le parti Tajamou Amel El-Djazaïr (TAJ) a exprimé son plein appui à la démarche des autorités, estimant qu'elle intervient après une évaluation approfondie de l'évolution des relations bilatérales et l'épuisement des différentes voies permettant de remédier à la situation. Le parti a accusé les Émirats arabes unis d'implication dans des « complots aux conséquences imprévisibles » contre la souveraineté et la sécurité de l'Algérie.

L'union sacrée des partis

Le Mouvement El-Bina a, de son côté, apporté son soutien aux mesures prises par l'État pour préserver les intérêts vitaux de la Nation, notamment dans les domaines de la défense, de la sécurité et de la politique étrangère. Même position du Parti de la liberté et de la justice (PLJ), qui considère la démarche d'Alger comme une mesure imposée par la nécessité de protéger la sécurité nationale et

l'indépendance de la décision politique du pays. Le Parti El Karama a également salué la position des autorités, rappelant que la souveraineté nationale constitue une « ligne rouge » et que la sécurité du pays « n'est pas négociable ». L'Alliance nationale républicaine (ANR) a réaffirmé, pour sa part, son appui aux institutions de l'État dans la défense des intérêts nationaux, de la souveraineté et de la dignité du pays. Le Front de la bonne gouvernance (FBG) a insisté sur l'importance de la cohésion nationale, qu'il considère comme une « force stratégique » permettant de consolider la stabilité du pays et de faire face aux différents défis. L'Académie de la jeunesse algérienne (AJA) a également salué une position témoignant, selon elle, de l'attachement de l'Algérie à sa souveraineté et à l'indépendance de ses décisions. Elle a rappelé que les relations entre États doivent reposer sur le respect mutuel, la non-ingérence dans les affaires intérieures et le respect de leur souveraineté.

Resserrer les rangs pour protéger l'Algérie

Le Front El Moustakbal a estimé que la position algérienne repose sur « une vision responsable et une évaluation précise des impératifs de sécurité et de stabilité », loin de toute réaction conjoncturelle. Il a appelé, dans ce contexte, à conforter le front intérieur, res-

errer les rangs et faire bloc autour des institutions de la République afin de renforcer la capacité du pays à faire face aux pressions extérieures. Le Rassemblement national démocratique (RND) a également affiché son soutien aux autorités, estimant que cette mesure intervient face à la multiplication d'« agissements provocateurs et hostiles », et après plusieurs mises en garde adressées à la partie émiratie. De son côté, le Front des forces socialistes (FFS) a qualifié la position d'Alger de « décision souveraine juste », dictée, selon lui, par les actes hostiles attribués aux Émirats arabes unis. Le parti a souligné la nécessité de préserver la souveraineté et la sécurité nationales tout en défendant les intérêts supérieurs de l'État dans le respect des principes régissant les relations internationales. Le Front de libération nationale (FLN) a, lui aussi, exprimé son soutien à la position du gouvernement, rejoignant ainsi les différentes formations politiques qui ont fait bloc autour de l'État dans un contexte de fortes tensions entre Alger et Abou Dhabi. Cette convergence des réactions traduit une volonté largement affichée par les partis de privilégier la cohésion du front intérieur face aux enjeux liés à la souveraineté, à la sécurité nationale et à la défense des intérêts stratégiques de l'Algérie.

EDITO

Rupture avec un micro-État déstabilisateur

Wassila. B.

La décision prise par l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis ne saurait être réduite à une réaction circulaire ou à un accès de tension entre deux capitales. Elle apparaît plutôt comme l'aboutissement d'un long processus au cours duquel Alger aura privilégié, jusqu'au bout, la retenue, le dialogue et les démarches diplomatiques.

Pendant des années, les autorités algériennes ont multiplié les mises en garde et les appels à la raison, espérant préserver un cadre de relations bilatérales malgré des divergences de plus en plus profondes. Mais lorsque les avertissements restent sans effet et que les actes jugés hostiles se répètent, la patience diplomatique finit par atteindre ses limites. La rupture annoncée devient alors moins un choix qu'une conséquence. Le différend repose d'abord sur deux conceptions profondément opposées du rôle d'un État dans son environnement régional. Alger revendique depuis longtemps une doctrine fondée sur la souveraineté, la non-ingérence et le règlement politique des conflits. Abou Dhabi, de son côté, s'est tristement illustré ces dernières années comme un acteur particulièrement toxique dans plusieurs crises du monde arabe et africain, notamment en Libye, au Soudan et dans l'espace sahélien. Le président Abdelmadjid Tebboune avait déjà dénoncé l'influence négative des Émirats dans la région, estimant que leur intervention dans certains théâtres de crise contribuait davantage à l'instabilité qu'à son règlement.

Le dossier du Sahara occidental constitue, à cet égard, un point de rupture majeur. En ouvrant un consulat à Laâyoune, les Émirats ont adopté une position que l'Algérie considère comme directement contraire à son attachement au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Cette évolution s'inscrit, selon Alger, dans un rapprochement nuisible croissant entre Abou Dhabi, Rabat et Tel-Aviv, marqué notamment par la normalisation des relations entre les Émirats et Israël en 2020. Pour Alger, toute implication étrangère dans des questions touchant à l'intégrité territoriale ou à la stabilité intérieure constitue une ligne rouge. Dans ces conditions, maintenir les apparences d'une relation normale aurait fini par apparaître comme une contradiction. La diplomatie peut permettre de gérer les désaccords; elle ne peut durablement fonctionner lorsque les deux parties considèrent que leurs intérêts fondamentaux sont directement mis en cause. La portée de la décision constitue un signal adressé à l'ensemble de la région: pour Alger, la souveraineté nationale et les impératifs de sécurité ne sauraient être négociés au nom d'une entente diplomatique de façade.

Il convient néanmoins de distinguer la décision politique de la relation entre les peuples. La rupture concerne les relations diplomatiques avec les autorités émiriennes et leur politique régionale; elle ne remet pas en cause les liens historiques et humains qui unissent les peuples algérien et émirien. Le fait qu'Alger ait longtemps différé cette décision, précisément pour éviter d'alimenter davantage les divisions dans le monde arabe, témoigne d'ailleurs d'une volonté de ne pas franchir cette étape à la légère. Mais la retenue n'a de sens que lorsqu'elle produit un résultat. Lorsqu'elle est constamment confrontée à de nouvelles tensions, elle risque de perdre sa fonction diplomatique et d'être mal-interprétée. En décidant finalement de rompre, l'Algérie entend donc fixer une limite rouge claire.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

9 individus placés en détention provisoire pour incendies criminels à Jijel

R. M

Neuf individus ont été placés jeudi en détention provisoire pour avoir incendié des domaines forestiers dans la wilaya de Jijel, indique un communiqué du procureur de la République près le pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée près le tribunal de Sidi M'hamed. Selon la même source, le parquet a été saisi de trois affaires liées à des groupes criminels ayant procédé à l'incendie de domaines forestiers, dans le cadre de la lutte contre les crimes terroristes, subversifs et la criminalité organisée transnationale.

La première affaire concerne

les nommés Bouchama Khaled, Benkara Ismail et Bouchloukh Mourad, poursuivis pour avoir mis le feu au lieu-dit Méchta Boumlih, dans la commune de Chekfa.

L'incendie s'est ensuite propagé aux localités de Djamaa Beni Hbib, Taghrast, Bordj T'har, Bouasfour et Amchid, jusqu'aux communes d'Ouled Asker et Chahna. L'enquête préliminaire ainsi que l'expertise scientifique ont établi que le départ de feu a eu lieu à l'endroit exact où se trouvaient les suspects, étayées par leurs aveux explicites.

La seconde affaire implique le nommé Mahsoul Boualem, pour avoir mis le feu au cœur du massif forestier situé au lieu-dit Elma-

kharta, dans la commune de Selma Ben Ziada. Le mis en cause s'est muni d'une bougie qu'il a coupée en deux parties avant de les allumer à deux endroits préparés au préalable pour empêcher leur extinction par le vent, des faits confirmés par l'expertise scientifique et par les aveux formels du suspect. La troisième affaire concerne les dénommés Zaït Mohamed Larbi, Zaït Zakaria, Zaït Ismaïl, Zaït Boubaker et Zaït Ayoub, qui ont mis le feu à proximité d'un verger dans la zone de Mechta El Ramlia, commune de Bouraoui Belhade. Une vidéo a été récupérée dans laquelle les suspects répétaient la phrase : « Hamra, si Allah le veut ».

À l'issue de l'enquête prélimi-

naire menée par le Service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale à Jijel, les neuf individus suspectés ont été arrêtés. Le 10 septembre 2026, après présentation des suspects devant la juridiction, des poursuites ont été engagées à leur encontre pour le crime consistant en des actes de sabotage visant à exposer la vie des personnes, leur sécurité et leurs biens en danger, ainsi que pour le crime de mise à feu volontaire des domaines forestiers de l'État, faits prévus et réprimés par les articles 87 bis du Code pénal et 138 de la loi relative aux forêts et aux richesses forestières. Après audition des accusés, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Les établissements scolaires touchés seront prêts pour la rentrée à Jijel

R. M

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a affirmé jeudi depuis la wilaya de Jijel que les établissements scolaires endommagés par les incendies d'août dernier dans certaines wilayas de l'est et du centre du pays seront « prêts à accueillir les élèves dès la prochaine rentrée ».

Le ministre, qui effectuait une visite d'inspection des établissements touchés aux côtés du wali de Jijel, Ahmed Meguelati, a précisé

que les institutions de l'État sont mobilisées, chacune selon ses compétences, pour la remise en état des établissements scolaires qui seront prêts à accueillir les élèves à la rentrée scolaire 2026-2027, soulignant que les travaux de restauration sont réalisés « dans le respect des normes de qualité ».

Au cours de sa visite, M. Sadaoui a inspecté le collège d'enseignement moyen (CEM) Boulehal-Ahmed de la commune de Bordj Tahar, d'une capacité d'accueil de 281 élèves, où il a pu constater que les travaux de remise en état

et de réhabilitation étaient en phase d'achèvement. Le ministre a également visité l'école primaire Bounekda-Omar dans la zone de Taghrast, dans cette même commune, où il s'est assuré de l'état général de cet établissement de 61 élèves et de sa capacité à accueillir les écoliers dès la rentrée.

Le ministre devait poursuivre sa visite dans la wilaya de Jijel pour inspecter d'autres établissements scolaires endommagés faisant actuellement l'objet de travaux de rénovation et d'aménagement.

GUELMA

Poursuite des opérations d'indemnisation

R. M

À Guelma, les opérations d'indemnisation des sinistrés à la suite des incendies de forêt et de cultures agricoles se sont poursuivies durant la journée de jeudi, ont indiqué les services de la wilaya.

Cette opération s'inscrit « dans le cadre de l'exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant l'accélération de la remise des indemnisations avant le 15 septembre 2026, et des directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Said Sayoud ».

Les sièges des communes de Bouchegouf, d'Aïn Ben Beïda, de Nechmaya, de Sellaoua-Announa, de Bouhamdane, de Guelaât Bousbaâ, de Bouati Mahmoud et de Roknia ont ouvert, sous la supervision des chefs des daïras concernés, les opérations de remise de décisions d'octroi des indemnités aux sinistrés.

Des décisions avaient déjà été remises dans les communes de Hammam N'bails, d'Aïn Ben Beïda, de Medjez Sfa, de Beni Mezline, de Djeballah Khemissi, de Bou-

mahra Ahmed, de Belkhir, d'Aïn Makhoulouf, d'Aïn Larbi et de Tamlouka. L'opération s'appuie sur un recensement précis et exhaustif effectué sur le terrain par la commission de wilaya chargée d'évaluer les dégâts.

Le wali de Guelma, Samir Chibani, a ef-

fectué jeudi une visite de terrain dans certaines zones touchées dans les communes de Bouhamdane, de Roknia et de Bouati Mahmoud, où il a rencontré plusieurs sinistrés et écouté leurs préoccupations avant de les rassurer quant à la poursuite de leur prise en charge.

TIZI-OUZOU

Accompagnement psychologique et distribution de cheptels aux sinistrés

C. B

À Tizi-Ouzou, une caravane médicale d'accompagnement psychologique au profit des victimes des récents incendies a été lancée jeudi à l'initiative du comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA).

Composée d'une quarantaine de médecins et de spécialistes, cette initiative, dont la première étape a été le village d'Aït Ali dans la commune de Boghni, s'inscrit dans le prolongement des actions de solidarité déployées à travers l'ensemble des wilayas touchées, a indiqué M. Aziz Dial, président du Comité de wilaya du CRA.

Pour sa part, le Pr Abes Ziri, professeur en psychiatrie au CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou, a précisé que cette opération vise à soutenir et à accompagner psychologiquement les victimes, afin de les aider à surmonter la situation qu'elles ont vécue.

« Une prise en charge immédiate est assurée sur place, et si nécessaire, les patients seront orientés et pris en charge au niveau du service du CHU », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, l'opération de distribution d'animaux d'élevage aux sinistrés ayant perdu leurs cheptels a été entamée à Tizi-Ouzou, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer l'indemnisation des sinistrés avant le 15 septembre 2026. La distribution des bovins a débuté mercredi soir au niveau de l'Unité locale de développement de l'arboriculture (SODEAR), dans la commune de Draâ Ben Khedda, en présence du chef de daïra et du directeur par intérim des Services agricoles.

La distribution des ovins s'est poursuivie jeudi sur le même site, au profit des citoyens recensés par les commissions locales. Les dégâts recensés dans le secteur de l'agriculture à Tizi-Ouzou concernent quelque 2.500 agriculteurs et portent notamment sur 128.000 fruitiers, dont 100.000 oliviers, ainsi que des infrastructures agricoles, à savoir 28 poulaillers, 27 étables et 27 hangars de stockage de matériel et de fourrage.

Les pertes en bétail s'élèvent à 54 bovins, 262 ovins, 167 caprins et 2.500 ruches, selon la DSA. L'opération de remise des aides financières et en nature aux sinistrés se poursuivra jusqu'à la prise en charge de l'ensemble des sinistrés recensés.

RENTREE SOCIALE ET INDEMNISATION DES SINISTRÉS

Sayoud sur tous les fronts

Wassila. B

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé une réunion de coordination consacrée au suivi des préparatifs de la rentrée sociale et de l'opération d'indemnisation des sinistrés des incendies de forêt, ainsi qu'à plusieurs dossiers prioritaires, indique jeudi un communiqué du ministère.

"M. Sayoud a présidé, mercredi soir, une réunion de coordination par visioconférence, en présence de la ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, chargée des Collectivités locales, Mme Fouzia Naama, avec la participation des walis de la République, ainsi que des cadres de l'administration centrale du ministère", précise la même source.

La réunion a été consacrée "au suivi de plusieurs dossiers prioritaires, dont les préparatifs de la rentrée sociale, notamment scolaire, universitaire et de la formation professionnelle, le suivi de l'opération d'indemnisation des sinistrés des incendies de forêt, et les préparatifs de la saison automnale, outre l'examen des différents dossiers et préoccupations à caractère local au niveau des wilayas".

Concernant la rentrée sociale, M. Sayoud a insisté sur "la nécessité de garantir une rentrée réussie et dans des conditions optimales, notamment pour la rentrée scolaire, universitaire et de la formation professionnelle, tout en assurant la disponibilité des structures et services y afférents dès le premier jour".

Dans ce cadre, le ministre a souligné "la nécessité d'assurer la restauration et le transport scolaires dès le premier jour de la rentrée, tout en veillant à parachever l'ensemble



des dispositions organisationnelles et logistiques et à assurer la coordination avec les différents secteurs concernés, à même de garantir des conditions appropriées aux élèves, aux étudiants et aux stagiaires", note le communiqué.

Il a également insisté sur "l'intensification des opérations de nettoyage et d'aménagement des abords des établissements scolaires et universitaires, ainsi que des établissements de formation professionnelle, l'enlèvement des déchets et l'éradication des points noirs, afin d'accueillir les élèves, les étudiants et les stagiaires dans des conditions propres, sûres et appropriées".

Poursuivre la mobilisation

S'agissant du dossier d'indemnisation des sinistrés des incendies de forêt, le ministre a salué "les efforts déployés par les walis et les autorités locales dans le suivi de l'opération et la prise en charge des sinistrés", estimant "nécessaire de poursuivre la mobilisation sur

le terrain jusqu'à l'achèvement de l'opération et l'élimination des traces des incendies".

A ce titre, M. Sayoud a donné des instructions pour achever, au plus tard samedi 12 septembre 2026, la transmission à la Délégation nationale aux risques majeurs (DNRM) des procès-verbaux définitifs relatifs aux opérations de recensement et à l'examen des recours, permettant ainsi de poursuivre les procédures d'indemnisation dans les délais impartis".

Il a également insisté sur "l'impératif de poursuivre les opérations sur le terrain visant à effacer les traces des incendies, nettoyer et aménager les zones sinistrées, enlever les débris, effectuer les travaux de peinture et réhabiliter l'environnement, tout en assurant un suivi permanent sur le terrain jusqu'à l'achèvement de l'ensemble des opérations". Abordant les préparatifs de la saison automnale, le ministre a appelé à "renforcer le niveau de vigilance et de pré-

paration et à prendre les mesures préventives et anticipatives nécessaires en prévision des éventuelles intempéries, notamment à travers le curage des réseaux d'évacuation des eaux pluviales, l'inspection et le traitement des points noirs, la mise à jour des plans d'intervention et la garantie de la disponibilité opérationnelle des différents services, ainsi que la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires, permettant d'assurer la protection des personnes et des biens, et une intervention rapide et efficace le cas échéant". Sur le plan local, M. Sayoud a donné la parole aux walis de la République et a écouté attentivement leurs exposés et interventions concernant "l'état d'avancement des préparatifs de la rentrée sociale, notamment scolaire, universitaire et de la formation professionnelle, ainsi que les différentes étapes de l'opération d'indemnisation des sinistrés des incendies de forêt dans chaque wilaya et les mesures prises en prévision de la saison automnale", selon le communiqué. "Les walis ont, chacun en fonction des spécificités de sa wilaya, abordé les différents dossiers et préoccupations locales, ainsi que les opérations et projets en cours de réalisation".

Dans ce sillage, M. Sayoud a suivi "les différents points présentés et donné les orientations nécessaires, tout en insistant sur la nécessité d'accélérer leur traitement et d'assurer une prise en charge effective des préoccupations soulevées". A l'issue de la réunion, le ministre a donné une série d'instructions portant notamment sur "la nécessité d'accélérer la cadence de mise en œuvre et de renforcer le suivi sur le terrain des différents dossiers, afin d'assurer une prise en charge effective des préoccupations des citoyens et de traduire ces efforts par un impact direct et concret sur le terrain", conclut le communiqué.

CONCOURS DE RECRUTEMENT DANS L'EDUCATION

Le retrait des convocations

1/2se fait via la plateforme numérique

Le ministère de l'Education nationale a indiqué, jeudi, dans un communiqué, que la plateforme numérique dédiée aux concours de recrutement sera ouverte samedi prochain à 10h, afin de permettre aux candidats concernés par le concours de recrutement sur épreuves pour l'accès aux grades administratifs de retirer leurs convocations aux épreuves écrites.

Dans ce cadre, le ministère de l'Education nationale informe l'ensemble des candidats concernés par la participation au concours de recrutement sur épreuves pour l'accès aux grades administratifs au titre de l'année 2026, prévu le samedi 26 septembre courant, que la plateforme numérique dédiée aux concours de recrutement sera ouverte afin de leur permettre de retirer leurs convocations aux épreuves écrites.

"L'ensemble des candidats sont tenus, à compter du samedi 12 septembre 2026 à 10h, d'accéder à la plateforme afin d'y retirer leurs convocations via le lien suivant : <https://tawdif.education.dz>", précise le ministère.

HADJ

Les procédures se font sur le portail numérique gouvernemental

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a appelé, jeudi dans un communiqué, les citoyens concernés par l'accomplissement du Hadj au titre de la saison 1448 H/2027, à ouvrir des comptes sur le portail national des services numériques gouvernementaux.

A ce titre, les citoyens concernés par l'accomplissement du Hadj "sont invités à ouvrir leurs comptes sur le portail national des services numériques gouvernementaux (Dzair Digital Services), en tant que portail national agréé pour bénéficier de différents services numériques", précise la même source.

L'ouverture du compte constitue "la première étape essentielle pour accéder aux services numériques dédiés au Hadj, bénéficier des services du portail algérien du Hadj et accomplir les différentes procédures liées au hadj dans les délais impartis".

L'Office a, en outre, appelé les concernés à "ne pas reporter ces démarches à une date ultérieure", conclut le communiqué.

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a appelé, dans un com-



muniqué, les citoyens concernés par l'accomplissement du Hadj au titre de la saison 1448 H/2027, à déclarer avec précision leur état de santé auprès de la commission médicale chargée de leur examen, et à s'assurer qu'ils ne présentent pas certaines pathologies incompatibles avec l'accomplissement des rites du Hadj.

L'Office a insisté sur la nécessité, pour

l'ensemble des pèlerins, de "déclarer avec précision et en toute sincérité leur état de santé lors des examens médicaux et de se conformer aux instructions des équipes médicales spécialisées", et ce, "afin de préserver leur sécurité et de leur permettre d'accomplir les rites du Hadj dans les meilleures conditions sanitaires".

MAEP

Chaib prend part à une réunion du Comité directeur

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a participé, par visioconférence, à une réunion du Comité directeur du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cette réunion, tenue jeudi, a permis de se concerter sur la désignation des Etats repré-

sentant la région de l'Afrique du Nord au sein du Comité directeur des points focaux du MAEP, précise le communiqué.

"La réunion a abouti au renouvellement de la qualité de membre de l'Algérie au sein de ce comité, en tant que partie de la présidence tripartite "Troika" du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, pour la période allant de 2026 à 2028", ajoute la même source.



LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

Les comptes de campagne à déposer avant le 17 septembre

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a appelé, jeudi dans un communiqué, les trésoriers de campagne et les commissaires aux comptes concernés par les élections législatives du 2 juillet dernier, à déposer les comptes de campagne avant le 17 septembre courant, dernier délai.

A ce titre, la Commission de contrôle du financement de la campagne électorale a rappelé aux trésoriers de campagne ainsi

qu'aux commissaires aux comptes que "le dernier délai pour le dépôt des comptes de campagne relatifs à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN),

du 2 juillet 2026, est fixé au jeudi 17 septembre 2026", et ce, en vertu du décret présidentiel N 26-145 portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale pour le 2 juillet 2026, et conformé-

ment aux dispositions de l'ordonnance N 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, notamment son article 116, précise l'Autorité indépendante.

Dans ce cadre, la Commission invite l'ensemble des concernées à "déposer leurs comptes dans les meilleurs délais auprès des sièges des coordinateurs de wilayas (69 wilayas) ou au niveau du siège central de l'ANIE.

NUMÉRISATION DU TOURISME

Une réunion pour faire le point sur l'état d'avancement

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a présidé une réunion de coordination consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement du processus de numérisation du secteur, dans le cadre de la poursuite des efforts visant à améliorer le climat de l'investissement en Algérie, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, tenue jeudi, en présence de cadres du secteur, Mme Meddahi a rappelé les "hautes orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'accélération de la transformation numérique, à la modernisation de la gestion administrative, au rapprochement du service public des citoyens et des investisseurs, ainsi qu'au développement des méthodes de travail administratif et à l'amélioration de la qualité des services touristiques".

Dans ce cadre, la ministre a souligné que la stratégie numérique mise en place par le secteur du tourisme vise à "numériser l'ensemble des démarches et procédures administratives relatives au ministère et aux directions de wilaya, afin de garantir la transparence, de réduire les délais et de faciliter les procédures d'agré-

ment et de classement des différents établissements hôteliers, des agences de tourisme et de voyages, des artisans et des guides touristiques". Elle a également rappelé les différentes plateformes numériques créées par le ministère, qui ont permis aux opérateurs de "déposer leurs dossiers et de suivre leurs demandes", contribuant ainsi à l'amélioration du climat de l'investissement touristique. Ces plateformes ont également permis aux artisans d'obtenir la carte numérique de l'artisan, de s'inscrire aux sessions de formation et de participer aux manifestations nationales et internationales dédiées à l'artisanat. Dans ce contexte, la ministre a donné des instructions axées sur "la nécessité d'œuvrer avec efficacité, dans le cadre de la vision tracée pour la généralisation de la numérisation, ainsi que dans un cadre coordonné avec le Haut-Commissariat à la numérisation, notamment en ce qui concerne la réalisation du système géographique du foncier économique, dont la réalisation est supervisée par le Haut-Commissariat, en coordination avec les différents secteurs et organismes concernés". Mme Meddahi a également abordé "le déroulement de l'opération de sélection des candidats au premier concours pour la promotion in-

telligente du tourisme en Algérie 2026, visant à mettre en évidence le rôle des technologies modernes et de l'intelligence artificielle dans la promotion des destinations touristiques algériennes, ainsi qu'à encourager les start-up, les étudiants chercheurs et les créateurs dans le domaine numérique". Elle a, par la même occasion, souligné la nécessité "d'améliorer les plateformes de valorisation et de promotion touristique, afin de proposer une carte interactive de la destination Algérie, mettant en lumière la diversité des atouts touristiques et offrant des services d'exploration fiables et modernes pour les visiteurs de l'intérieur et de l'extérieur du pays". De son côté, la directrice des systèmes d'information et des statistiques a présenté un exposé sur "le processus des projets inscrits dans le domaine de la numérisation, y compris les plateformes de services publics, le suivi de la gestion des activités sectorielles, l'efficacité de la performance administrative, en sus des plateformes et systèmes propres aux établissements et organismes placés sous tutelle". Elle a, en outre, présenté "la plateforme numérique dédiée au traitement des dossiers de visa de régularisation, ainsi que les services publics fournis par le secteur".

SMA

Le plan stratégique 2025-2028 à l'heure de l'évaluation

Le Commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, a présidé, vendredi à Alger, l'ouverture des travaux de la réunion annuelle de suivi de la mise en œuvre du plan stratégique 2025-2028, indique un communiqué de cette instance.

Cette réunion, qui s'étale sur deux jours, a pour objectif d'assurer "le suivi périodique du processus de mise en œuvre du plan stratégique des SMA 2025-2028, de faire le point sur la concrétisation de ses objectifs et de ses programmes, d'évaluer le bilan d'étape et de passer en revue les principaux résultats accomplis et les défis enregistrés", précise-t-on de même source.

L'ordre du jour de la réunion prévoit "une évaluation de la mise en œuvre des programmes, un examen du bilan d'étape, un débat autour des difficultés et des préoccupations, outre la proposition de solutions et de dispositions pratiques, à même de contribuer à améliorer la performance scout et à renforcer l'efficacité de l'action institutionnelle, en concrétisation des objectifs stratégiques des SMA durant cette période", conclut le communiqué.

ENTREPRENEURIAT L'Algérie et l'Italie renforcent leurs échanges d'expertise

Une réunion de coordination avec une délégation italienne s'est tenue, jeudi au siège du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, afin d'examiner les moyens de renforcer la coopération et les échanges d'expertise entre les deux pays dans les domaines de l'innovation et de l'entrepreneuriat, indique un communiqué du ministère.

La réunion a été présidée par la cheffe de cabinet du ministre, en présence de l'ambassadrice d'Italie en Algérie, ainsi que de la directrice générale de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) et d'un représentant de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA).

Cette rencontre a permis "d'examiner les possibilités de coopération dans les domaines de l'innovation et de l'entrepreneuriat liés aux industries de transformation, ainsi que les possibilités de tirer profit de l'expérience italienne dans la création de micro-entreprises spécialisées dans la transformation des matières premières locales en ressources à forte valeur ajoutée", précise le document.

La réunion qui s'est déroulée en présence des cadres centraux du ministère, du directeur général de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), le PDG du groupe Etudes et Réalisations Hydrauliques (GERHYD), du DG de l'entreprise "Cosider Canalisations", a permis de passer en revue le taux d'avancement des travaux, ainsi que les différents composants de ce projet de raccordement, notamment les ouvrages de mobilisation, de transfert et de pompage des eaux, en sus des opérations restantes pour l'entrée en service de ces installations.

AFFLUX DE MIGRANTS VERS CEUTA

Des documents confidentiels pointent l'implication du Makhzen



R. M

Plus de 70.000 tentatives de passage, des alertes ignorées et une « tolérance totale » pointée par les services de sécurité espagnols

Des documents émanant des services de renseignement et de sécurité espagnols mettent en cause le régime du Makhzen dans l'afflux massif de migrants marocains en situation irrégulière vers Ceuta, survenu les 30 et 31 juillet derniers. Les autorités espagnoles avaient pourtant alerté leurs homologues marocains, dès la veille, de l'existence d'appels à une traversée collective vers l'enclave espagnole.

Le gouvernement espagnol a rendu publics mercredi une quarantaine de documents, rapports et correspondances provenant notamment du Centre national de renseignement (CNI), de la Garde civile, de la Police nationale et du Centre de renseignement des forces ar-

mées (CIFAS). Ces pièces retracent la chronologie des informations dont disposaient les autorités espagnoles avant les événements, au cours desquels plus de 70.000 personnes auraient tenté de rejoindre Ceuta. Selon un document du CNI, les services espagnols avaient averti, le 29 juillet, les deux services de renseignement marocains, la DGST et la DGED, de la circulation d'appels invitant à rejoindre Ceuta par voies terrestre et maritime dès le lendemain.

Le quotidien espagnol El País rapporte que les deux groupes surveillés par les services de renseignement comptaient près de 180.000 personnes. Les informations recueillies avaient également été transmises aux autorités espagnoles compétentes à Ceuta ainsi qu'à la Garde civile, témoignant du niveau d'alerte avant le début de l'afflux. Dans les premières heures du 30 juillet, les services espagnols ont constaté, selon les documents publiés, l'absence de me-

sures suffisantes du côté marocain pour contenir les mouvements de migrants, alors que plusieurs centaines de personnes avaient déjà tenté, durant la nuit précédente, de gagner Ceuta à la nage. Le CIFAS relève, pour sa part, une attitude jugée passive des forces marocaines, qui aurait facilité la poursuite des tentatives de passage par voie terrestre et maritime. Son rapport fait également état d'un dispositif sécuritaire insuffisant, malgré la multiplication des rassemblements de candidats à la migration sur la côte faisant face à Ceuta. De son côté, le journal espagnol El Diario, citant des rapports sécuritaires, évoque l'absence d'interventions pour empêcher certains regroupements. Des migrants auraient affirmé être passés à proximité d'agents de sécurité marocains sans être interceptés. Certains témoignages font même état d'indications qui leur auraient été fournies sur les itinéraires à emprunter. Un rapport de la Police espagnole évoque également l'intervention d'éléments marocains en uniforme qui auraient orienté certains migrants vers des points de passage. Le document qualifie ainsi la réaction des autorités marocaines de « tolérance totale ». Les rapports espagnols tendent, par ailleurs, à écarter l'hypothèse d'une responsabilité exclusive des réseaux de passeurs. Selon leurs conclusions, ces derniers n'auraient pas disposé, à eux seuls, des capacités nécessaires pour organiser et coordonner un mouvement d'une telle ampleur, impliquant plusieurs dizaines de milliers de personnes. L'ensemble de ces éléments alimente ainsi, selon les rapports espagnols, les accusations concernant l'utilisation de la question migratoire par le Makhzen comme moyen de pression sur l'Espagne, tout en soulevant des interrogations sur le rôle joué par les autorités marocaines dans la gestion de cette crise.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Le bilan des victimes s'élève à 73.670 martyrs et 174.682 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza, en cours depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 73.670 martyrs et 174.682 blessés, ont indiqué jeudi les autorités sanitaires palestiniennes.

Les hôpitaux de la bande de Gaza ont accueilli, durant les dernières 24 heures, un martyr et 30 blessés, ont détaillé les mêmes sources, ajoutant

que le nombre total de martyrs depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, s'est élevé à 1.359, tandis que celui des blessés a atteint 4.571, alors que 831 dépouilles ont été récupérées.

Les mêmes sources ont indiqué que plusieurs victimes se trouvent toujours sous les débris, les équipes de secours et de sauvetage étant dans l'incapacité de les atteindre.



SUISSE

Cinq morts dans l'accident d'un car de tourisme néerlandais

Cinq personnes ont péri et 40 autres ont été blessées jeudi dans l'accident d'un véhicule de tourisme néerlandais transportant 45 personnes dans l'est de la Suisse, selon un bilan définitif donné vendredi par la police locale.

Dans "une zone de travaux" entre les communes de Susch et Zernez, dans le canton des Grisons, le véhicule "a quitté la route et s'est renversé". Sur les 45 adultes à bord, dont le chauffeur, "cinq sont décédés. Trois personnes ont été grièvement blessées, sept modérément blessées et 30 légèrement blessées", a annoncé

la police dans un communiqué, précisant que "l'identification des victimes décédées est en cours".

La police de ce canton, située à l'extrême est de la Suisse, a précisé que l'accident, survenu jeudi vers 16h45 (14h45 GMT), n'avait impliqué qu'un seul véhicule, une autocar de fabrication néerlandaise.

Auparavant, la police locale avait fait état de « plusieurs morts » dans l'accident.

Aux Pays-Bas, la Fédération néerlandaise des agences de voyage (ANVR) a indiqué que le véhicule appartient à la compagnie touris-

tique Oad et que les passagers, tous néerlandais, participent à un voyage itinérant. Partis des Pays-Bas lundi, ils effectuaient une excursion d'une journée en Suisse en provenance d'Autriche.

Tous les passagers touchés ont été transportés vers différents hôpitaux par sept hélicoptères de secours, ainsi que par 13 ambulances, a précisé la police.

Le parquet des Grisons, en collaboration avec la police cantonale, enquête sur les circonstances de l'accident, a ajouté la même source.

UNESCO Les attaques contre les écoles ont bondi de 33 % en 2025

Les attaques contre les écoles ont bondi de 33 % en 2025, a alerté l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), dénonçant une « escalade alarmante », particulièrement dans les zones frappées par les conflits et les crises, notamment en Afghanistan, à Gaza, en Haïti et au Soudan.

"Je suis profondément alarmé par la forte augmentation des attaques contre les écoles, qui privent les enfants de sécurité, d'éducation et d'espoir. Les écoles et les universités doivent être protégées à tout moment", a déclaré mercredi Khaled El-Enany, Directeur général de l'UNESCO, à l'occasion de la Journée internationale pour la protection de l'éducation contre les attaques.

L'école n'échappe plus à la violence des conflits. Dans de nombreuses régions du monde, les établissements scolaires sont attaqués, endommagés ou transformés en lieux de confrontation, privant des millions d'enfants d'un espace essentiel pour apprendre et se construire.

Le phénomène s'est encore aggravé en 2025. Les Nations unies ont vérifié 1.680 attaques contre des écoles dans le monde, soit une hausse de 33 % par rapport aux 1.265 recensées en 2024.

Les attaques contre les établissements scolaires s'inscrivent dans une dégradation plus large de la protection des enfants dans les conflits armés.

En 2025, l'ONU a recensé 38.558 violations graves commises contre des enfants, touchant 24.174 enfants, un niveau record depuis le début du mandat de surveillance.

Plus largement, l'UNESCO estime que 258 millions d'enfants et d'adolescents voient leur scolarité perturbée par des crises à travers le monde. Parmi eux, 93 millions ne sont pas scolarisés.

La situation est particulièrement critique dans les pays confrontés aux crises les plus graves. Près de 80 % des enfants non scolarisés vivant dans des contextes de crise, soit quelque 74 millions d'enfants, se trouvent dans seulement 20 pays.

"Nous appelons toutes les parties au conflit à veiller à ce que l'éducation puisse se poursuivre dans la sécurité et la dignité, même en pleine crise", a déclaré M. El-Enany. Selon l'UNESCO, 74 % des enfants réfugiés, 52 % des enfants déplacés internes et 45 % des enfants en situation de handicap ne sont pas scolarisés dans les contextes de crise.

CHAMPIONNAT ARABE U18 D'ATHLÉTISME

Une moisson de 18 médailles pour l'Algérie



La sélection algérienne d'athlétisme des moins de 18 ans (U18) a remporté 18 médailles (6 ou, 5 d'argent, 7 de bronze), lors des Championnats arabes de la catégorie, disputés du

5 au 9 septembre en Egypte, terminant à la troisième place au classement général, a indiqué la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Les six médailles d'or ont été remportées par Yasser Bou-

hadjla, vainqueur des épreuves du 200 m et du 400 m, Younes Karchouni sur 800 m, Aya Amrane au lancer du marteau, Hala Khadidja Mefti au triple saut et Manel Abdiche à l'heptathlon. Celles en ar-

gent sont revenues à Selsabil Bounemer sur 200 m, Abdallah Houssam Khebaz sur 2.000 m clocher et Liza Sara Ouâba à la longueur. Les deux relais algériens ont également obtenu l'argent dans les épreuves de relais. Le relais féminin était composé de Sara Ouâba Liza, Selsabil Bounemer, Sara Taïer et Douaa Ouled Ahmed, alors que le relais masculin regroupait Akram Chek, Zakaria Zina Rekoua, Yasser Bouhadjla et Younes Karchouni. Les sept médailles de bronze ont été obtenues par Selsabil Bounemer sur 100 m, Maria Mohamed au 400 m haies, Ayoub Merabeti et Meriem Kahina Boutabakh au 2.000 m steeple, Zakaria Boutakia sur 1.500 m, Sara Ouâba Liza à l'heptathlon et Yanis Taïer au décathlon. Ce moisson confirme la bonne présence des jeunes athlètes algériens dans la compétition arabe, qui a constitué une étape importante de préparation et d'expérience pour les espoirs nationaux dans les différentes spécialités de l'athlétisme.

GRAND SLAM DE BUDAPEST

Les judokas algériens fixés sur leur sort

Les trois judokas algériens engagés au Grand Slam de Budapest, prévu du 11 au 13 septembre en Hongrie, connaissent désormais leurs adversaires à l'issue du tirage au sort effectué jeudi.

Chez les dames, Léna Maria Djeriou (-52 kg) entre dans la compétition vendredi en seizièmes de finale face à la Polonaise Barbara Twarowska. En cas de qualification, la judoka algérienne sera opposée en huitièmes de finale à la gagnante du duel entre la Japonaise Kisumi Omori et l'Alle-

mande Nicole Stakhov. Chez les messieurs, Dris Messaoud Redouane (-73 kg), qui fera son entrée en poux samedi, a été versé dans le tableau des 32es de finale, où il affrontera le Néerlandais Niels Thijssen. Le vainqueur de cette confrontation retrouvera en seizièmes de finale le gagnant du combat entre le Canadien Justin Lemire et le Hongrois Attila Uveges. Dans la catégorie des plus de 100 kg, Mohamed El Mehdi Lili débute dimanche directement en seizièmes de finale contre le Hongrois Levente Dobos. En cas

de succès, il affrontera en huitièmes de finale le vainqueur du duel opposant l'Azerbaïdjanais Dzhambalkhanov Dzhamal et le Serbe Igor Vracar. Trois judokas représentent ainsi l'Algérie dans ce prestigieux rendez-vous du World Judo Tour, qui réunit 523 athlètes (321 messieurs et 202 dames), issus de 70 pays de six continents.

La délégation algérienne, conduite par le membre du bureau fédéral Khaled Brahmi, se trouve à Budapest depuis mardi pour prendre part à cette compétition.

VOLLEY-BALL ALGÉRO-ÉGYPTIEN

Les deux fédérations scellent un accord de coopération

La Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) et son homologue égyptienne ont signé un accord de coopération et de partenariat visant notamment à renforcer les échanges d'expertise et le développement des jeunes catégories, a indiqué jeudi la FAVB.

L'accord a été signé au Caire par le président de la FAVB, Mohand Temdertaza, et son homologue égyptien, Yasser Qamar, précise la même source dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux.

Cette convention prévoit une coopération entre les deux fédérations dans plusieurs domaines, avec un intérêt particulier pour les catégories d'âge, à travers notamment l'échange d'expériences et le partage d'expertise en matière de formation et de développement des jeunes volleyeurs.

Ce rapprochement s'inscrit dans la démarche engagée par la FAVB pour renforcer la détection, la formation et l'accompagnement des jeunes talents, conformément aux mesures adoptées récemment dans le cadre de la restructuration du système national de formation.

La Fédération algérienne avait notamment annoncé la création d'un Conseil national de détection des talents, la mise en place d'un projet national de détection et de suivi des jeunes, ainsi que l'organisation de championnats d'élite pour les catégories U16 et U19.

La coopération avec la Fédération égyptienne devrait ainsi permettre de consolider les échanges entre les deux pays et de favoriser la mise en place de nouvelles initiatives communes au profit des jeunes catégories.

CAN DE VOLLEY

Les Verts poursuivent leur préparation en Égypte

La sélection algérienne masculine de volley-ball poursuit son stage de préparation en Egypte, en prévision de sa participation à la 25e édition du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), prévue du 15 au 25 septembre en cours à Tunis, a indiqué la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB). Le regroupement en Egypte est ponctuel par plusieurs rencontres amicales face à la sélection égyptienne, également engagées dans la préparation du rendez-vous

continental. Lors de leur deuxième confrontation amicale, disputée ce jeudi, les Verts se sont inclinés face aux Pharaons sur le score de trois sets à zéro, après avoir concédé une première défaite sur le même score.

Ces rencontres précompétitives constituent une étape importante dans la préparation de la sélection nationale, appelée à se mesurer aux meilleures équipes africaines lors de la CAN-2026.

Initialement prévue à Kinshasa (République démocratique du Congo), la compétition a été délocalisée, fin août, à Tunis par la

Confédération africaine de volley-ball (CAVB), à la suite des inquiétudes exprimées par plusieurs fédérations nationales concernant la situation sanitaire en RDC, où sévit une grave épidémie d'Ebola. Quatorze (14) sélections nationales prendront partie à cette édition : l'Algérie, le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, la République démocratique du Congo, l'Egypte (tenante), la Gambie, le Ghana, le Kenya, le Maroc, le Nigeria, le Rwanda, la Tunisie (pays hôte) et le Zimbabwe. Le championnat d'Afrique masculin 2026 revêt un enjeu particulier

puisque'il attribuera au champion d'Afrique une qualification directe pour les Jeux de Los Angeles-2028, tandis que les trois premières équipes décrocheront leur billet pour le Mondial-2027. Après son stage en Egypte, la sélection algérienne ralliera donc la capitale tunisienne pour entamer son parcours dans cette 25e édition du Championnat d'Afrique des nations. Programme organisationnel : 13 septembre : arrivée des délégations 14 septembre : réunion technique du 15 au 25 septembre : compétition 26 septembre : départ des délégations.

CAN FÉMININE 2026

La CAHB et la Tunisie officialisent leur partenariat

La Confédération africaine de handball (CAHB) et la Fédération tunisienne de handball (FTHB) ont signé le protocole d'accord relatif à l'organisation de la 27e Coupe d'Afrique des nations (CAN) seniors dames, prévu du 2 au 12 décembre 2026 en Tunisie, a indiqué l'instance sportive africaine.

La cérémonie de signature s'est déroulée en marge du 33e Championnat d'Afrique des nations juniors en cours à Abidjan (Côte d'Ivoire), précise la CAHB sur les réseaux sociaux.

L'instance africaine était représentée par son président, Mansourou Are mou, tandis que la Fédération tunisienne était représentée par son président, Karim Helali.

A travers cet accord, les deux parties officialisent le cadre de collaboration pour l'organisation de la compétition continentale féminine, qui réunira les meilleures sélections africaines du 2 au 12 décembre prochain, souligne la CAHB.

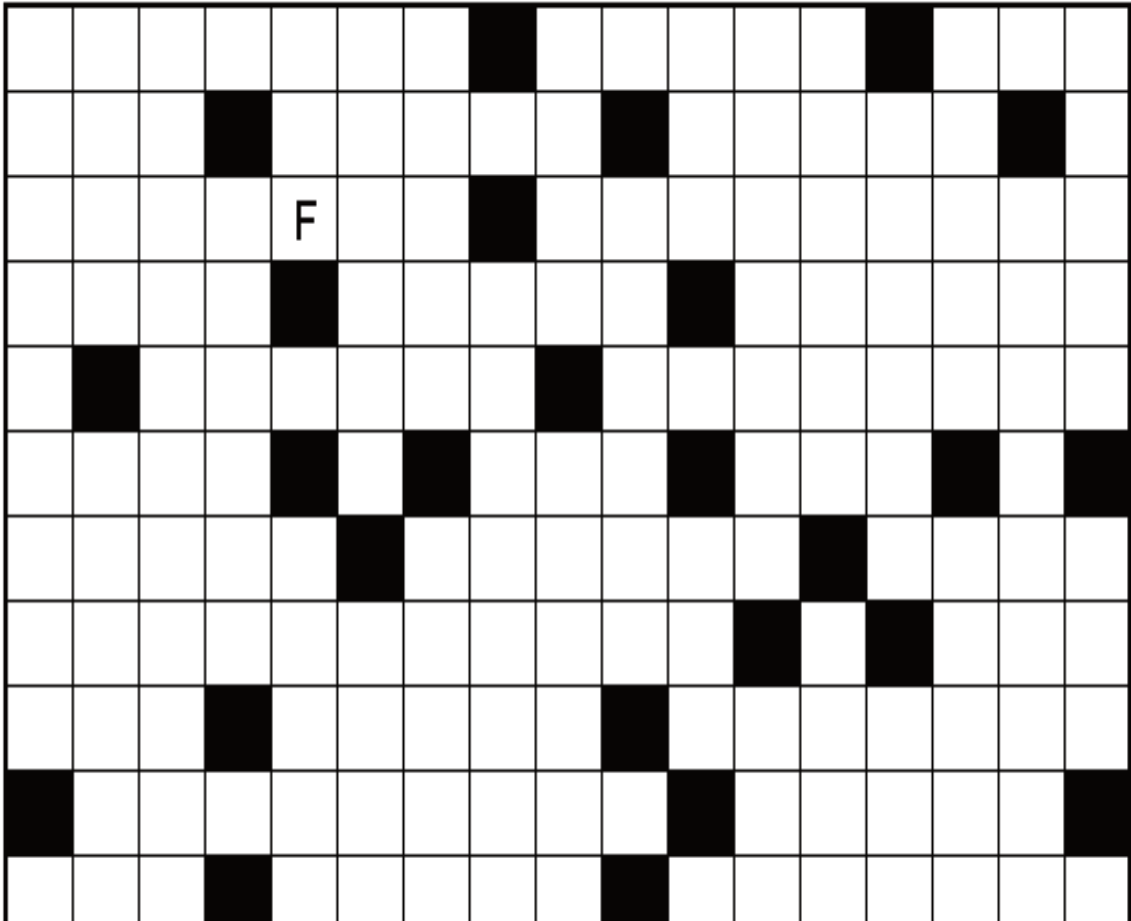
Cette signature marque une étape importante dans les préparatifs de la 27e CAN seniors dames, la Tunisie confirmant ainsi son engagement à accueillir cet important rendez-vous du handball africain.

Pour rappel, la 26e édition de la CAN s'est déroulée du 27 novembre au 7 décembre 2024 à Kinshasa (RD Congo). L'Angola avait remporté la compétition en battant le Sénégal en finale sur le score de 27-18. La Tunisie a complété le podium en décrochant la médaille de bronze face à l'Egypte (25-22).

De son côté, la sélection algérienne avait terminé à la 8e place au classement final après sa défaite face au Cameroun (29-24).

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -

AGE

ART

ESA

EST

TERRIENNE

ETE

LOF

RAI

RIT

STE

TAG

TER

VIA

VUS
- 4 -

EGAL

FETU

GARE

ILES

NEMS

OGRE

SITE

FATAL

IRISE

LAITS

OUTRE

RIEUR

SAIGA

SEANT

SISES

UNIRA
- 5 -

AMERS

AMUSE

EPATE

ETAIN

GANTER

LAINES

LUIRAS

OCEANS

TETRAS

URINES
- 6 -

AIMANT

ASCETE

ENTIER

ERIGNE

TREWISE
- 7 -

APRETES

BISSEES

FEMELLE

RATAFIA
- 8 -

ESTRAGON

INTERNAS
- 9 -

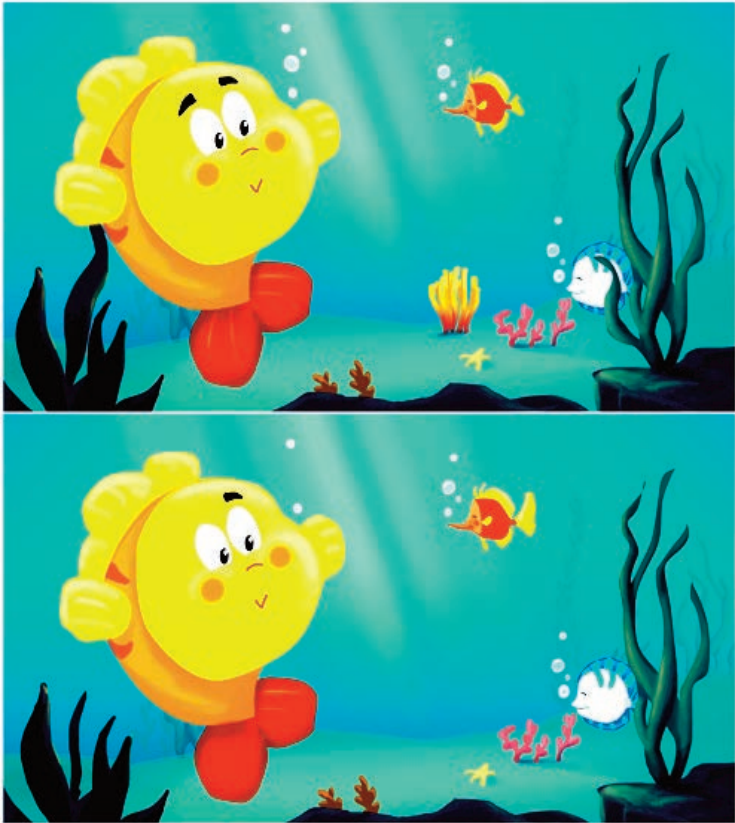
ENSERRONS

FARIBOLES

NEANTISEE
- 11 -

ENSEIGNAMES

METEORISENT



devinettes

Bien qu'elle soit toujours
noire, elle peut être blanche

Réponse : la nuit

Saviez-vous?

Un étudiant chinois
a pu mémoriser
67 890 chiffres de Pi !

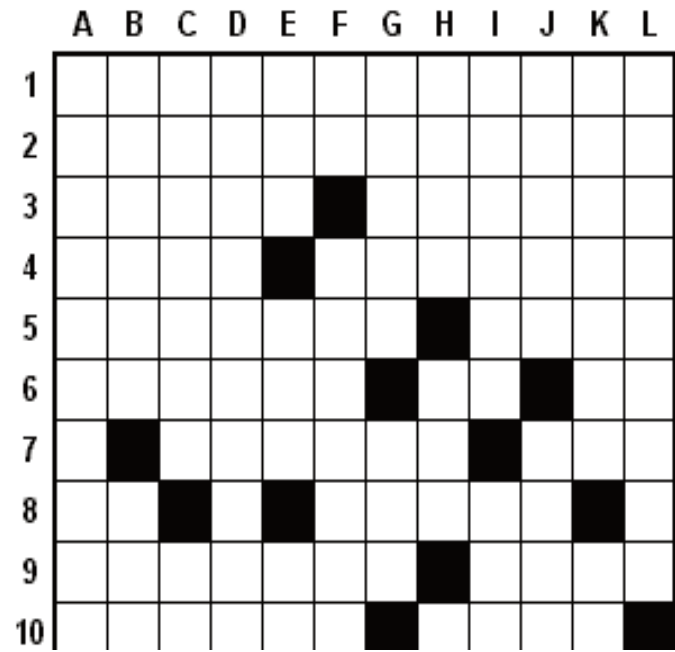
238962643383279
502884197169399
375105820974944
5923078164286
2089932017825

Cela semble impossible, mais le chinois Lu Chao, surnommé « la calculatrice humaine », a réussi à accomplir cet exploit en 2005. Il a pu réciter 67 890 chiffres de Pi en 24 heures et 4 minutes. Ce qui plus incroyable est que Lu avait l'intention de réciter encore plus de chiffres, il prétend, en effet, avoir mémorisé 100 000 chiffres au total, cependant une faute au 67 870ème chiffre l'a arrêté.

Solutions

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	O	R	G	A	M	E					
2	C	E	R	T	I	F	I	E	R	A	I
3	S										
4	A	N	S	E	B	E					
5	S	I	E	R	A	I	T				
6	I	S									
7	O	S	E	N	E						
8	N	I	R	E	T	E	L				
9	S	O									
10	V	A	N								

Mots croisés



- Horizontalement**
- 1 - Graphique des liens dans un système

2 - Légaliserais

3 - Perdue - Joues

4 - Bonne place pour un croiseur - Petit carnivore

5 - Irait très bien - Pas facile à convaincre

6 - Beau col pour le Tour - Sigle sinistre - Article de souk

7 - Son hurlement vous alerte - Peut-être graveleux

8 - C'est nickel - Semblable

9 - Infiltré - Mines

10- Bien installée - Juste

- Verticalement**
- A - Provoqua

B - Joints - Une des Cyclades

C - Etourdies - Bretagne engloutie

D - Utiliserai mes instruments pour retrouver le sol

E - Refuse d'admettre - Massif bernois - Folklore parfois

F - Vieille prison marseillaise - Bonne pioche

G - Instrument de supplice - Surgies

H - Palpable - Piment de conversation

I - Pausas - Chant de ménestrel

J - Même religieuse, elle est cannibale - Partie de cyclone

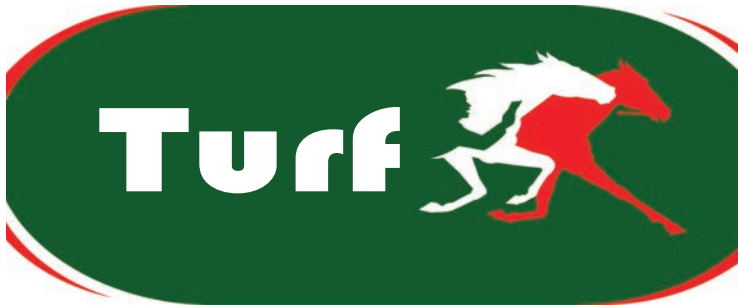
K - Rogatons - Ile atlantique

L - Comme ça, elles sont sans compagnie

	8				6			7
	2		1	7			3	
	6				4		9	5
	3	4	7		9	5		
8	1		5		3	6		9
6	9	5	8			4		
	4						5	1
1	5	8	4	3	7		6	
		2	6			3	8	4

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

4	8	3	1	5	6	2	7	9
2	9	6	7	3	4	8	5	1
1	5	7	8	2	6	9	4	3
3	4	7	2	1	8	5	6	9
9	1	6	3	4	5	7	8	2
8	1	5	6	9	7	4	3	2
5	9	2	4	8	3	1	6	7
6	3	8	5	7	1	9	2	4
7	4	1	6	9	2	3	8	5



Hippodrome colonel Abdelmadjid Aouchiche du Caroubier

Journée N° 166

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - CHAWEL

D. MABROUK 58 kg
08-09-2025 1.200 m 1er T.N.C
S. BENYETTOU 57 kg 12 pts
12-03-2026 1.300 m 4ème
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts
02-04-2026 1.300 m 1er 1'34"
T. ALI OUAR 55 kg 12 pts
11-04-2026 1.300 m 11ème
T. ALI OUAR 57 kg 12 pts
02-05-2026 1.300 m 8ème
W. BENDJEKIDEL 55 kg 12 pts
Il est difficile de lui accorder un crédit à cause de ses derniers échecs.

Conclusion : A revoir.

2 - GHATTAS

T. ALI OUAR 56 kg
17-01-2026 1.300 m 3ème
A. YAHIAOUI 56 kg 12 pts
31-01-2026 1.400 m 9ème
A. YAHIAOUI 56 kg 12 pts
02-05-2026 1.300 m 6ème
AL. TIAR 56 kg 12 pts
18-08-2026 1.100 m 4ème
S. BENYETTOU 58 kg 12 pts
05-09-2026 1.200 m 2ème
T. ALI OUAR 55 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée pour une place honorable.

Conclusion : Une priorité.

3 - FOUNOUN

AL. TIAR 56 kg
30-04-2025 1.300 m 13ème
S. BENDJEKIDEL 57 kg 14 pts
10-06-2025 1.400 m 5ème
S. BENDJEKIDEL 57 kg 12 pts
05-07-2025 1.300 m 1er T.N.C
W. BENDJEKIDEL 57 kg 12 pts
18-12-2025 1.400 m 6ème
A. HAMIDI 56 kg 12 pts
01-09-2026 1.200 m 1er T.N.C
A. HAMIDI 54 kg 12 pts
Le parcours du jour lui est favorable pour se défendre.

Conclusion : Une priorité.

4 - HORR D'HEM

AB. AIDA 56 kg
01-01-2026 1.800 m 14ème
AB. AIDA 58 kg 17 pts
25-01-2026 1.300 m 6ème
AB. AIDA 55 kg 15 pts
16-02-2026 1.400 m 7ème
D. BOUBAKRI 57 kg 14 pts
22-02-2026 1.200 m 5ème
A. LECHEHEB 56 kg 12 pts
18-08-2026 1.100 m 1er T.N.C
AB. AIDA 54 kg 12 pts
Il ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles.

Conclusion : Une priorité.

5 - HALA

S. BENYETTOU 55 kg
Conclusion : Retirée.

6 - DHATAN

CH. CHAABANE 55 kg
17-01-2026 1.300 m 5ème
T. ALI OUAR 56 kg 12 pts
18-03-2026 1.200 m 7ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
04-04-2026 1.200 m 7ème
T. ALI OUAR 56 kg 13 pts
23-04-2026 1.100 m 2ème
T. ALI OUAR 55 kg 12 pts
05-09-2026 1.200 m 9ème
A. YAHIAOUI 56 kg 12 pts
Le parcours du jour n'est pas en sa faveur pour espérer se défendre.

Conclusion : A revoir.

7 - MORDJANYA

K. BAGHDAD 55 kg
08-09-2025 1.200 m 8ème
K. BAGHDAD 54 kg 12 pts
20-09-2025 1.100 m 5ème
C. BOUSSAA 54 kg 12 pts
04-10-2025 1.300 m 6ème
K. BAGHDAD 57 kg 14 pts
05-11-2025 1.200 m 5ème
AH. CHAABI 54 kg 15 pts
02-02-2026 1.300 m 1ère T.N.C
AH. CHAABI 54 kg 14 pts
Il est difficile de la retenir dans un

Départ de la première course à 17h - Prix: Dkir - Pur-Sang arabe
Distance : 1.300 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
W. NEHAB	1 CHAYEL	D. MABROUK	58	11	S. HAMIANE
A. HAMIANE	2 GHATTAS	T. ALI OUAR	56	8	S. HAMIANE
L. BOUDJEMAA	3 FOUNOUN	AL. TIAR	56	7	N. TIAR
S. DLIH	4 HORR D'HEM	AB. AIDA	56	9	S. HAMIANE
A. HAMIANE	5 HALA (retirée)	S. BENYETTOU	55	10	S. HAMIANE
W. NEHAB	6 DHATAN (0)	CH. CHAABANE	55	3	S. HAMIANE
N. MEZIANI	7 MORDJANIYA	K. BAGHDAD	55	2	S. MEZIANI
N. HAMIANE	8 BENHIDAR AL HOCEIN	A. YAHIAOUI	54	5	S. HAMIANE
R. BOUSSAA	9 AIMANE DU PAON	A. BOUSSAA	54	12	A. BOUSSAA
N. MEZIANI	10 MAMITCHA	C. BOUSSAA	54	4	S. MEZIANI
D. HAMANI	11 HODNA D'HEM	T. LAZREG	54	6	T. LAZREG
S. DAHDOUH	12 LEITH NAILI	AP/ Y. CHELLAL	52	1	CH. FRIDJA

parcours qui n'est pas en sa faveur.

Conclusion : A revoir.

8 - BENHIDAR AL HOCEIN

A. YAHIAOUI 54 kg
11-04-2026 1.300 m 9ème
CH. ATALLAH 57 kg 12 pts
02-05-2026 1.300 m 7ème
CH. CHAABANE 55 kg 12 pts
18-08-2026 1.100 m 6ème
Y. MOUISSI 57 kg 12 pts
01-09-2026 1.200 m 5ème
T. ALI OUAR 56 kg 12 pts
05-09-2026 1.200 m 5ème
AL. TIAR 54 kg 12 pts
Il aura une chance pour prétendre à un accessit sous les ordres de Yahiaoui.

Conclusion : Une possibilité.

9 - AIMANE DU PAON

A. BOUSSAA 54 kg
13-06-2026 1.300 m 6ème
A. BOUSSAA 51 kg 12 pts
18-06-2026 1.100 m 3ème
A. BOUSSAA 51 kg 12 pts
24-06-2026 1.100 m 4ème
A. BOUSSAA 55 kg 12 pts
01-07-2026 1.300 m 2ème
A. BOUSSAA 53 kg 12 pts
13-07-2026 1.200 m 4ème
A. BOUSSAA 55 kg 12 pts
Certes, il s'est bien comporté lors

de ses dernières sorties, mais il est difficile de lui accorder un crédit.

Conclusion : A revoir.

10 - MAMITCHA

C. BOUSSAA 54 kg
14-02-2026 1.300 m 6ème
C. BOUSSAA 55 kg 12 pts
12-03-2026 1.300 m 3ème
C. BOUSSAA 55 kg 12 pts
02-04-2026 1.300 m 2ème
C. BOUSSAA 54 kg 12 pts
11-04-2026 1.300 m 7ème
C. BOUSSAA 54 kg 12 pts
05-09-2026 1.200 m 3ème
C. BOUSSAA 55 kg 12 pts
Elle aura une chance pour se défendre avec son jockey habituel.

Conclusion : Une possibilité.

11 - HODNA D'HEM

T. LAZREG 54 kg
16-02-2026 1.400 m 6ème
T. LAZREG 55 kg 14 pts
09-03-2026 1.300 m 3ème
T. LAZREG 55 kg 13 pts
16-03-2026 1.300 m 2ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
13-04-2026 1.500 m 8ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
02-05-2026 1.300 m 9ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
Ses grandes capacités peuvent

l'avantager pour se défendre sur 1.300m.

Conclusion : Une priorité.

12 - LEITH NAILI

AP/ Y. CHELLAL 52 kg
19-12-2025 1.600 m 12ème
B. BAGUIRA 54 kg 12 pts
20-02-2026 1.500 m 5ème
K. RAHMOUNE 55 kg 12 pts
04-04-2026 1.200 m 2ème
K. RAHMOUNE 54 kg 13 pts
08-04-2025 1.200 m 3ème
AP/ Y. CHELLAL 52,5 kg 15 pts
05-09-2026 1.200 m 4ème
AP/ Y. CHELLAL 53,5 kg 12 pts
Il est à retenir en très bonne place parmi les cinq premiers.

Conclusion : Une priorité.

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome de Djelfa
Jeudi 10/09/2026

Paris TIERCE-QUARTE-QUINTE
3 - 12 - 1 - 5 - 8 / R. 4
TIERCE
G: 300 DA P: 60 DA C: 30 DA
QUARTE
G: 5.400 DA P: 540 DAT: 270 DA
QUINTE
G: 16.210 DA P: 440 DAQ: 50 DA

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome Laghouat
Vendredi 11/09/2026

Paris QUARTE-QUINTE
7 - 1 - 5 - 6 - 10 / R. 3
QUARTE
G: 400 DA P: 40 DAT: 20 DA
QUINTE
G: 560 DA P: 40 DAQ: 15 DA

PRONOSTICS	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	7 - 2 - 3 - 5 - 12 Possibilités: 11 - 10 Champ F : 7 - 2 - 3 - X Champ F : 7 - 2 - X - 5 Champ D : 7 - 2 - X - X 7 - 2 - 5 - 3 - 12 - 10	7 - 2 - 3 - 5 - 12 - 11 Possibilités: 10 - 8 Champ F : 7 - 2 - 3 - 5 - X Champ F : 7 - 2 - 3 - X - 12 Champ D : 7 - 2 - 3 - X - X 7 - 2 - 5 - 3 - 12 - 10 - 8

